

CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES



Commencez dès aujourd'hui et obtenez votre diplôme
d'études secondaires.

COMMENT RÉUSSIR VOS ÉTUDES :

DISCUSSION

- **Parlez** aux conseillers en orientation du CEI et au personnel des Services aux élèves pour obtenir des conseils sur les choix de cours. Vous pouvez les joindre du lundi au vendredi, de midi à 17 h, au 1.800.387.5512.
- **Clavardez** en ligne avec les enseignantes ou enseignants du site Web *SOS Devoirs* pour de l'aide. Vous pouvez parler à des enseignantes et enseignants accrédités du lundi au jeudi, de 16 :30 h à 20 h, www.sosdevoirs.org.

TECHNOLOGIE

- Utilisez les ressources **en ligne** pour un enseignement complémentaire. Chaque ressource est conçue pour améliorer votre expérience d'apprentissage.
- Visitez la section « Élèves » au www.ilc.org où vous trouverez des outils d'apprentissage supplémentaires. **Ouvrez une session** dans le Journal de cours électronique pour soumettre vos travaux de cours **en ligne** et recevoir la rétroaction d'une enseignante ou un enseignant **en ligne**. **Ouvrez une session** dans « Mon cours » et « Mon dossier » pour voir la liste de vos cours et passer en revue leur statut.
- Donnez-nous votre **adresse de courriel** pour que nous puissions vous aviser de nouvelles ressources et du lancement de nouveaux cours (cliquez sur l'image « Avis de disponibilité de cours » dans www.ilc.org et remplissez les champs d'information).

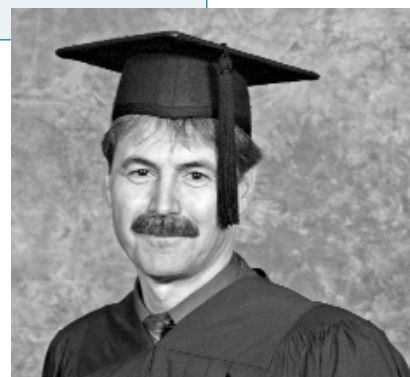
SUIVI

- Faites le **suiti** de votre échéancier de cours et de vos objectifs scolaires.
- Assurez-vous de **respecter les échéanciers** pour chaque unité de travail. Soumettez vos travaux à temps et gardez à l'esprit que vous avez un délai de 10 mois pour terminer chaque cours.



INDEPENDENT LEARNING CENTRE
CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

L'information figurant dans ce guide est destinée aux résidentes et résidents de l'Ontario qui souhaitent obtenir des crédits d'études secondaires par le biais d'études indépendantes.



Pour obtenir plusieurs copies de cet annuaire pour votre école, groupe ou centre communautaire, utilisez notre système téléphonique automatisé (STA) ou envoyez un courriel à cei@tvo.org.

Avis de non-responsabilité : Nous avons déployé tous les efforts possibles pour assurer que tous les renseignements contenus dans cet annuaire soient aussi exacts que possible au moment de sa publication.

Bienvenue

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Sarah Irwin, Directrice générale

Bienvenue au CEI, un milieu d'apprentissage où, comme nous aimons à le dire, *travailler à distance ne signifie pas être livré à soi-même!* En choisissant de suivre des cours au CEI, vous entrez dans un univers fait de choix, d'occasions et de soutien. Vous pouvez vous inscrire et commencer un cours n'importe quand, et vous avez jusqu'à dix mois pour le terminer.

Nous utilisons un modèle d'apprentissage mixte qui vous permet de :

- Choisir la méthode de cours qui vous convient le mieux
- Accéder à des ressources en ligne en vue d'améliorer votre expérience d'apprentissage
- Soumettre vos travaux par la poste ou à l'aide de notre journal électronique sur le site www.ilc.org
- Faire le suivi de vos progrès dans la section « mon dossier » du site www.ilc.org
- Demander de l'aide aux devoirs en ligne avec *SOS Devoirs* ou par téléphone

Et ce n'est pas tout. Les cours du CEI sont élaborés par une équipe de professionnels composée d'enseignantes et enseignants accrédités de l'Ontario, de concepteurs pédagogiques et de rédacteurs qui travaillent fort pour élaborer des cours répondant précisément aux besoins de ceux et celles qui étudient à distance.

Nous sommes fiers d'offrir, aux résidentes et résidents de l'Ontario, un modèle d'enseignement qui est égal aux autres tout en leur étant différent, et ce, depuis plus de 80 ans. Je salue votre initiative de faire ce pas vers la réalisation de vos objectifs. Que vous ayez déjà entamé vos études au CEI ou ne fassiez que les commencer, nous vous souhaitons la bienvenue au CEI!



Sarah Irwin
Directrice générale
Centre d'études indépendantes

TABLE DES MATIÈRES

COMMENT NOUS JOINDRE

..... couverture avant intérieure

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

..... encart central

Introduction..... 6

Énoncé de Mission 6

L'Éducation à distance me convient-elle? 6

Commençons ! 7

Aperçu 7

Échéances 8

Ressources Interactives 8

Évaluation 9

À quoi s'attendre 10

Respecter les dates limites 10

Comment réduire les délais d'expédition de
vos travaux 10

Inscription 11

Frais 11

Non résidents 12

Les cas d'exception 12

Remise des diplômes 13

FAQ 14

Cours : Les écoles secondaires de l'Ontario, 9^e à 12^e année 19

Conditions d'obtention du diplôme 20

Feuille de planification – DESO 21

Types de cours 22

L'ancien curriculum 22

Cours préalables 22

Comprendre les codes de cours 23

Tableaux des cours 24–25

Liste des cours 26

Comprendre les descriptions de cours 27

Cours à crédit 28

Affaires et commerce 28

Éducation artistique 29

Éducation physique et santé 29

English 30

Études canadiennes et mondiales 30

Français 32

Mathématiques 35

Orientation et formation au cheminement
de carrière 38

Sciences 39

Sciences humaines et sociales 43

Renseignements scolaires et généraux 45

Renseignements scolaires 46

Dates limites 46

Abandons 46

Transfers 46

Réinscriptions 46

Cours répétés/Crédits en double 46

Notes 47

Appels 47

Examens 47

Programme d'école de jour 48

Programme de groupes identifiables 48

Quand faire votre première demande
de cours 49

Comment faire une demande de cours additionnel 49

Politique de divulgation complète du relevé
de notes 50

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario 50

Adaptations pour les élèves ayant des besoins
particuliers 51

Ligne de conduite du CEI 53

Suite à la page suivante

Services aux élèves 55

Système téléphonique automatisé (STA)	56
Accès à votre dossier scolaire en ligne	56
Les tests GED	56
Aide aux devoirs	58
Rapport de progrès	59
Relevé de notes	59
Services d'orientation	59

Évaluation écrite des conditions d'obtention du diplôme	60
Élèves adultes	61
Reconnaissance des acquis (RDA)	62
Changement des renseignements personnels	63
Remplir votre formulaire	64

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COURS

..... encart central

TABLE DES MATIÈRES ALPHABÉTIQUE

À quoi s'attendre	10	Frais	11
<i>Abandons</i>	46	<i>Français</i>	32
Accès à votre dossier scolaire en ligne	56	Inscription	11
Adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers	51	Introduction.....	6
<i>Affaires et commerce</i>	28	L'ancien curriculum	22
Aide aux devoirs	58	Les cas d'exception	12
Aperçu	7	Les tests GED	56
<i>Appels</i>	47	Ligne de conduite du CEI	53
Changement des renseignements personnels	63	Liste des cours	26
Commençons !	7	<i>Mathématiques</i>	35
Comment faire une demande de cours additionnel	49	Non résidents	12
COMMENT NOUS JOINDRE		Notes	47
..... couverture avant intérieure		Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario ...	50
Comment réduire les délais d'expédition de		<i>Orientation et formation au cheminement</i> <i>de carrière</i>	38
Comprendre les codes de cours	23	Politique de divulgation complète du relevé de notes	50
Comprendre les descriptions de cours	27	Programme d'école de jour	48
Conditions d'obtention du diplôme	20	Programme de groupes identifiables	48
Cours : Les écoles secondaires		Quand faire votre première demande de cours	49
de l'Ontario, 9e à 12e année	19	Rapport de progrès	59
Cours à crédit	28	Reconnaissance des acquis (RDA)	62
Cours préalables	22	<i>Réinscriptions</i>	46
<i>Cours répétés/Crédits en double</i>	46	Relevé de notes	59
<i>Dates limites</i>	46	Remise des diplômes	13
Échéances	8	Remplir votre formulaire	64
<i>Éducation artistique</i>	29	Renseignements scolaires	
<i>Éducation physique et santé</i>	29	et généraux.....	45
Élèves adultes	61	Renseignements scolaires	46
<i>English</i>	30	Respecter les dates limites	10
Énoncé de Mission	6	Ressources Interactives	8
L'Éducation à distance me convient-elle?	6	<i>Sciences humaines et sociales</i>	43
<i>Études canadiennes et mondiales</i>	30	<i>Sciences</i>	39
Évaluation écrite des conditions d'obtention du diplôme	60	Services aux élèves	55
Évaluation	9	Services d'orientation	59
<i>Examens</i>	47	Système téléphonique automatisé (STA)	56
FAQ	14	Tableaux des cours	24–25
Feuille de planification – DESO	21	Transfers	46
FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT		Types de cours	22
..... encart central		vos travaux	10
FORMULAIRE DE DEMANDE DE COURS			
..... encart central			

Introduction

ÉNONCÉ DE MISSION

Chef de file reconnu dans le domaine de l'éducation à distance, le Centre d'études indépendantes (CEI) élabore et distribue une série de ressources accessibles, dynamiques et variées, en anglais et en français, destinée aux apprenantes et apprenants ontariens. Nos services éducatifs exceptionnels et nos cours à crédit permettent aux élèves d'obtenir un diplôme, d'améliorer leurs compétences et de réaliser leurs objectifs scolaires et de carrière à leur propre rythme et ce, au moment et à l'endroit de leur choix. Le CEI est financé par le ministère de l'Éducation.

L'ÉDUCATION À DISTANCE ME CONVIENT-ELLE ?

Il y a beaucoup d'avantages à suivre un cours du CEI. Si vous tenez résolument à atteindre vos objectifs, si vous avez de bonnes compétences en lecture et en écriture et si vous pouvez étudier régulièrement, vous réussirez. Nos cours sont...

Flexibles – commencez un cours à n'importe quel moment de l'année et travaillez à votre propre rythme selon un horaire qui vous convient

Pratiques – comme vous n'assistez pas aux cours, vous pouvez étudier à partir de n'importe quel endroit : la maison, le travail ou la bibliothèque

Favorables à l'apprentissage – obtenez de l'aide pour vos devoirs auprès de nos enseignantes et enseignantes, de notre équipe de services aux apprenants et de notre personnel des services d'orientation

Satisfaisants – vous dirigez vos études de manière indépendante et vous atteignez vos propres objectifs

Abordables – il n'y a que des frais d'administration minimes à payer à l'inscription de chaque cours.



Wagon-école vers 1930, dans le Nord de l'Ontario.

À qui le CEI s'adresse-t-il ?

L'information contenue dans ce guide est destinée à nos principaux clients : des résidents de l'Ontario de 18 ans et plus qui ne sont pas inscrits à l'école. Cependant, nos cours peuvent également répondre aux besoins de tous les élèves qui doivent ou veulent suivre un autre type d'enseignement public.

Notre brochure *Les cas d'exception* contient les règles et procédures pour les élèves dans les cas suivants :

- Élèves du niveau élémentaire
- Élèves recevant leur enseignement à domicile (niveau élémentaire ou secondaire)
- Élèves séjournant temporairement hors de l'Ontario
- Non-résidents de l'Ontario
- Résidents de l'Ontario qui ont 17 ans ou moins

Voir la page 12 pour de plus amples renseignements.

L'inscription aux cours du CEI est également possible dans le cadre de nos *Programmes partenaires* :

- Écoles de jour (écoles publiques ou privées)
- Groupes identifiables (p. ex., groupes communautaires, organismes de services sociaux...)

Voir la page 58 pour de plus amples renseignements.

Le CEI vous offre également une autre possibilité d'obtenir un diplôme : le test d'évaluation en éducation générale (GED). Les candidats qui réussissent avec succès le GED reçoivent un certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario.

Voir la page 56 pour de plus amples renseignements.

L'éventail de services du CEI comprend des ressources gratuites en ligne, offertes à tous les élèves ontariens du secondaire. *SOS DEVOIRS* propose un service de dialogue en direct avec des enseignantes et enseignants accrédités offrant des exercices pratiques et une assistance pour les devoirs. *Ma Carrière* aide les élèves à trouver leur voie dans l'enseignement secondaire, et à explorer les options d'études supérieures et de carrière qui s'offrent à eux. Pour en savoir plus, visitez www.ilc.org !

Commençons !

Félicitations ! Vous avez fait le premier pas vers une meilleure éducation et vers la réalisation de vos objectifs de carrière, et le CEI est à votre service pour vous aider à réussir. De nombreux facteurs entrent en jeu lorsqu'il faut choisir un cours.

Voici quelques recommandations :

- Avant de choisir un cours, réfléchissez bien à vos objectifs et à vos intérêts ainsi qu'à vos connaissances sur la matière que vous voulez étudier.
- La plupart des adultes ont les aptitudes et les connaissances nécessaires pour suivre des cours de 10^e ou même de 11^e année.

Si votre objectif est d'obtenir le diplôme d'études secondaires...

Consultez les conditions d'obtention du diplôme à la page 22.

Si votre objectif est de faire des études postsecondaires...

Renseignez-vous auprès de l'établissement dans lequel vous voulez faire vos études postsecondaires avant de choisir un cours. Un bon nombre d'universités et de collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario exigent des crédits bien précis du programme d'études secondaires. Assurez-vous de choisir les cours dont vous aurez besoin pour le programme postsecondaire que vous voulez suivre.

Si votre objectif est de suivre un cours pour votre développement personnel ou par intérêt...

Vous pouvez vous inscrire à n'importe quel cours. Un consulter la liste des cours à partir de la page 30.



conseil

Si vous avez besoin d'aide pour choisir un cours, vous pouvez obtenir des conseils en communiquant avec nos services d'orientation.

Quelles ressources le CEI met-il à votre disposition ?

Cours : Cours à crédit du niveau secondaire et un programme du palier élémentaire, reconnus par le ministère de l'Éducation.

Ma carrière : Renseignements utiles sur les carrières et les organismes connexes.

SOS DEVOIRS : Aide aux devoirs gratuite, fournie par des enseignants et enseignantes détenant un brevet d'enseignement de l'Ontario.

Les tests GED : Obtenez votre certificat d'équivalence d'études secondaires de l'Ontario. (voir à la page 56)

APERÇU

Cette section donne un aperçu de nos cours et de nos règles concernant l'inscription. Pour bien comprendre nos cours et nos politiques, nous vous recommandons de lire les sections correspondantes dans cet annuaire de cours.

Les cours du CEI

Nous offrons deux types de cours par correspondance :

- des cours du secondaire donnant droit à des crédits et menant au diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)
- un programme du palier élémentaire allant de la 1^{re} à la 8^e année

Comment se déroulent les cours ?

Au CEI, les élèves peuvent choisir parmi diverses méthodes de livraison de cours, allant d'une version entièrement imprimée à une combinaison de ressources imprimées et en ligne. Notre matériel de cours est imprimé et souvent accompagné de ressources vidéo, audio et en ligne, vous permettant ainsi de travailler à votre propre rythme, à partir de n'importe quel endroit.

Nos cours vous sont envoyés par la poste. Après avoir fait les lectures et les exercices pratiques, vous complétez les devoirs dans votre Journal de cours ou dans le Journal de cours électronique, que vous envoyez ensuite au CEI pour qu'il soit corrigé et noté par nos enseignants accrédités. Chaque fois que vous envoyez un devoir au CEI, vous recevez ensuite par écrit les réactions de votre enseignant ou enseignante et des encouragements. Les élèves qui veulent des clarifications ou de l'aide pour les travaux d'un cours peuvent contacter notre Service d'assistance aux élèves.

Le site Web du CEI offre également plusieurs autres ressources pour vous appuyer dans vos études.

Après votre inscription à un cours, vous aurez accès à nos ressources en ligne, à votre dossier personnel et au Journal électronique.

NOTE : Tous nos cours sont notés par des enseignants et enseignantes détenant un brevet d'enseignement de l'Ontario. Les crédits accordés par le CEI sont identiques à ceux qu'on peut obtenir dans n'importe quelle école secondaire de la province. Tous nos cours répondent aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

ÉCHÉANCES

À compter du 1^{er} avril 2007, les élèves qui s'inscrivent à un cours à crédit du CEI ont **10 mois** pour réussir toutes les unités de leur cours et passer l'examen final.

RESSOURCES EN LIGNE

L'éventail de services du CEI comprend des ressources gratuites en ligne, offertes à tous les élèves ontariens du secondaire. *SOS DEVOIRS* propose un service de dialogue en direct avec des enseignantes et enseignants accrédités offrant des exercices pratiques et une assistance pour les devoirs. *Ma Carrière* aide les élèves à trouver leur voie dans l'enseignement secondaire, et à explorer les options d'études supérieures et de carrière qui s'offrent à eux. Pour en savoir plus, visitez **www.ilc.org** !

Notre site Web **www.ilc.org** se compose de quatre grandes zones pour mieux aider nos élèves :



1. Matériaux de cours

Ouvrez une session sur www.ilc.org pour accéder à des ressources en ligne pouvant vous appuyer dans vos études. Pour vérifier s'il y a des ressources disponibles pour votre cours, allez à la section « Cours » et cliquez sur « Élèves », puis sur « Mon cours ». Cliquez ensuite sur le code de cours pour prendre connaissance du contenu.

2. Tutoriels interactifs

Les tutoriels interactifs sont des tutoriels en ligne conçus pour accroître votre compréhension. Chaque tutoriel a été adapté à votre plan de cours. Les tutoriels interactifs comprennent :

- à des modules d'apprentissage interactifs visant à définir des concepts complexes et illustrer ce qui arrive lorsque des variables sont modifiées
- à des exercices, jeux et tests interactifs pour mettre à l'épreuve votre compréhension des concepts

Ces ressources sont disponibles pour les cours suivant : CGC1P-1, MFM1P-2, SBI3C-1, MPM2D-1, SBI4U-1.

3. Ma carrière



Vous avez besoin d'aide pour planifier votre carrière ? Cherchez-vous des établissements qui offrent des programmes en français ? TFO vous propose le site www.tfo.org/macariere. Ce site contient des vidéos d'entrevues de gens passionnés par ce qu'ils ont choisi de faire, des renseignements pratiques pour vous aider à réfléchir à vos objectifs de carrière ainsi que des liens vers d'autres sites utiles. *Ma carrière* est un site conçu pour aider les jeunes Ontariens et Ontariennes à décider de leur avenir professionnel et à s'informer des possibilités qui leur sont offertes en français, en Ontario.

4. SOS DEVOIRS

En association avec TFO, *SOS DEVOIRS* vient à la rescousse de milliers d'élèves des écoles françaises de l'Ontario ! *SOS DEVOIRS* est un service d'aide aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année ayant besoin d'un appui supplémentaire pour faire leurs devoirs. Une équipe d'enseignants répond à vos questions par téléphone ou par Internet à www.sosdevoirs.org. Vous pouvez également avoir accès à *SOS DEVOIRS* par le biais de www.ilc.org.



SOUMETTEZ VOS TRAVAUX EN LIGNE !

Le Journal de cours électronique est la version électronique du Journal de cours imprimé que l'élève envoie par la poste pour présenter ses travaux de cours.

La majorité de nos cours permettent à l'élève d'utiliser le Journal électronique. Ainsi, vous pouvez envoyer vos travaux par Internet et recevoir vos notes et observations par Internet aussi. Non seulement vous économisez sur les frais postaux, mais le temps de réponse de l'enseignant ou enseignante sera réduit d'environ 5 à 10 jours. Si vous habitez hors de l'Ontario, le Journal électronique diminue de beaucoup les délais d'attente.

Comment fonctionne le Journal électronique?

Pour vous servir du Journal électronique, il vous faut un ordinateur muni d'un système d'exploitation *Windows 95* ou plus récent et d'un accès à Internet. Le Journal électronique fonctionne également avec les Macintosh et les systèmes Unix et Linux.

1. Si vous désirez utiliser le Journal électronique pour le cours auquel vous vous inscrivez, faites-en la demande par courrier électronique (courriel) après avoir reçu le matériel du cours et avant de soumettre des travaux à évaluer. Envoyez votre message à tech@tvo.org et indiquez votre numéro d'élève, le code du cours que vous suivez et votre adresse de courriel.

2. Après avoir traité votre demande, nous vous fournirons les instructions sur la façon d'utiliser l'interface du Journal électronique. Vous devez vous inscrire sur notre site Web à www.ilc.org avant de commencer à utiliser le Journal électronique. Ensuite, vous pouvez ouvrir une session et sélectionner le cours sur lequel vous voulez travailler. Une série de sujets en ligne vous aident à utiliser et à remplir les sections du Journal électronique.
3. Une fois votre Journal électronique reçu, nous le transmettons à un enseignant ou une enseignante qui évalue vos travaux, ajoute ses commentaires directement dessus, et remplit les sections intitulées « Grille d'évaluation du rendement » et « Évaluation par l'enseignant/enseignante ». Une fois l'évaluation des travaux terminée, l'enseignant ou enseignante vous renvoie votre journal par Internet et votre note est alors automatiquement enregistrée dans notre serveur. Vous pouvez ensuite accéder à vos travaux et lire les commentaires et l'évaluation de l'enseignant ou enseignante.



NOTE : Si vous utilisez le Journal électronique, vous ne pouvez envoyer qu'une seule unité à la fois.

ÉVALUATION

Comment mes travaux de cours sont-ils notés ?

Avec chaque cours, vous recevez un Journal de cours dans lequel vous mettez tous vos travaux et que vous nous envoyez par la poste quand vous avez terminé chaque unité. Cela permet à votre enseignant ou enseignante d'évaluer vos travaux et d'écrire ses observations. Votre journal, qui vous est retourné, vous permettra, à vous et à votre enseignant ou enseignante, de suivre vos progrès tout au long du cours.

Le Journal électronique

Le Journal de cours est aussi disponible en version électronique comparable à la version imprimée pour la plupart des cours. Grâce au Journal électronique, vous envoyez vos travaux par Internet et recevez vos notes et observations par Internet aussi.

conseils

- Ne mettez pas d'argent comptant dans l'enveloppe. Le CEI n'est pas responsable en cas de perte.
- Des frais de 35 \$ s'appliqueront à tout chèque sans provision. Vous ne pourrez pas continuer de suivre le cours ni demander un autre cours tant que vous n'aurez pas acquitté les frais au complet.
- Les chèques postdatés ne sont pas acceptés.

À QUOI S'ATTENDRE

- Vous pouvez commencer et terminer un cours à tout moment de l'année
- Vous pouvez travailler au moment et à l'endroit de votre choix
- Vous pouvez étudier à votre propre rythme (pourvu que vous finissiez le cours en 10 mois).

La réussite de vos études indépendantes dépend de votre motivation et de votre persévérance. Comme il n'y a pas de salle de classe, c'est à vous de créer vos propres habitudes de travail et de compter sur votre désir d'apprendre. Vous n'êtes cependant pas complètement seul ou seule puisque des enseignantes et enseignants diplômés sont prêts à vous aider de plusieurs manières. Étudier par soi-même demande beaucoup de travail, mais c'est aussi très gratifiant.

conseil

Veuillez prévoir un minimum de **quatre mois** pour terminer un cours. Cela vous permet de nous envoyer vos travaux de cours par la poste ou courriel, et permet aux enseignantes et enseignants de noter chacune des unités et de vous les renvoyer. Enfin, cela vous permet de prévoir et de passer l'examen final.

RESPECTER LES DATES LIMITES

La plupart des élèves prennent au moins quatre mois pour terminer un cours à crédit. Et souvent, ceux qui doivent terminer un cours plus rapidement sautent des étapes. Ainsi, ils finissent par mettre plus de temps à terminer, et parfois même, ils ne respectent pas les dates limites. Les renseignements suivants aideront les élèves à éviter les retards inutiles et à réduire le temps requis pour terminer un cours et livrer le travail.

N'oubliez pas qu'à partir du moment où nous recevons vos travaux, il faut un minimum de **cinq jours ouvrables** pour les évaluer, enregistrer les résultats et vous les renvoyer. À cela, il faut **ajouter** le délai d'acheminement par la poste (qui est beaucoup plus court si vous utilisez le Journal électronique).

Si votre travail est incomplet, nous vous le renvoyons **sans le noter**. Afin d'éviter de prendre un tel retard :

- veuillez vous assurer d'avoir répondu de votre mieux, dans votre Journal de cours, à toutes les questions clés de l'unité que vous soumettez

- remplissez les parties *Réflexion* et *Évaluation par l'élève* de la section *Évaluation* de votre Journal de cours. Une fois qu'une unité vous est retournée avec l'évaluation de votre enseignant ou enseignante, vous devez également remplir la section *Réponse de l'élève* **avant** de soumettre l'unité suivante.

Tous nos cours sont divisés en unités. Vous pouvez soumettre plusieurs unités à la fois pour évaluation. Cependant :

- vous ne bénéficiez pas des commentaires de l'enseignante ou enseignant, qui vous permettraient d'améliorer votre façon d'étudier et les résultats des unités suivantes
- vous ne pouvez pas soumettre pour évaluation d'autres unités tant que l'Unité 1 d'un cours n'a pas été notée et ne vous a pas été retournée, **sauf si** vous avez déjà été inscrit ou inscrite à ce même cours, donné par le CEI
- les unités sont évaluées par ordre numérique : l'Unité 2 avant l'Unité 3, et l'Unité 3 avant l'Unité 4. Si une unité est incomplète ou inférieure aux normes établies, les unités qui suivent sont retournées sans être notées.

Comment réduire les délais d'expédition de vos travaux :

- Le meilleur moyen de gagner du temps est d'utiliser le Journal électronique si celui-ci est disponible pour votre cours.
- Au lieu de poster vos travaux, utilisez des services de messageries pour les envoyer, ou déposez-les en personne à la réception. Notez toutefois que vous ne pouvez pas venir chercher vos travaux notés à la réception. Ils vous seront envoyés par la poste
- Le CEI renvoie vos travaux par messageries **seulement** si vous joignez une enveloppe de messagerie avec port payé quand vous envoyez votre Journal de cours.

En planifiant votre cours, sachez que :

- Nous ne pouvons vous envoyer la deuxième trousse qui contient les autres unités du cours que si vous avez réussi la première unité.
- Vous ne pouvez pas passer votre examen final tant que **toutes** les unités ne sont pas évaluées et que votre Journal de cours ne vous a pas été retourné. Vous devez conserver tous les travaux des unités jusqu'à ce que vous ayez réussi à l'examen final.

INSCRIPTION

RÉSIDENTS DE L'ONTARIO

1. Cours à crédit

Pour s'inscrire à un cours à crédit, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir 18 ans ou plus et ne pas fréquenter l'école secondaire
- habiter en Ontario
- être un résident ou une résidente de l'Ontario ou détenir un visa diplomatique ou un permis ministériel, ou avoir le statut de personne réfugiée ou de personne protégée.

Si vous ne répondez pas aux exigences ci-dessus, veuillez consulter notre brochure *Les cas d'exception* (voir à la page 12) ou la section Programme d'école de jour (voir à la page 48).

Le premier envoi de matériel que vous recevrez contient l'Unité 1 de votre cours et toutes les instructions nécessaires pour commencer. Vous recevrez automatiquement le second envoi qui contient le reste des unités, une fois que nous aurons enregistré votre note indiquant que vous avez réussi l'Unité 1. Remplissez le formulaire d'inscription C au milieu de cet annuaire de cours.

2. Programme élémentaire

Pour s'inscrire à notre programme élémentaire, l'élève devrait avoir au moins 6 ans et ne pas fréquenter l'école élémentaire en Ontario.

Nous offrons des programmes d'études élémentaires pour les années 1 à 8. Pour chaque année d'études, il y a trois sessions d'études. Les élèves doivent tenir un journal de cours dans lequel ils et elles inscrivent les travaux effectués pour leur cours. Ce journal de cours doit nous être envoyé pour être noté. Les élèves recevront un bulletin scolaire de l'Ontario à la fin de chaque session.

Si vous désirez plus de renseignements à propos de notre programme élémentaire, veuillez consulter la brochure *Les cas d'exception* disponible sur notre site Web www.ilc.org ou nous appeler au 1.800.265.0454.

3. Élèves recevant l'enseignement à domicile

Si vous avez toujours reçu votre enseignement à domicile par vos parents ou votre tuteur ou tutrice,

n'avez jamais fréquenté une école ontarienne et avez moins de 20 ans, vous devez nous faire parvenir une lettre de votre conseil scolaire de district attestant que vous n'êtes pas inscrit ou inscrite dans une école secondaire ontarienne. Joignez cette lettre à votre **formulaire d'enregistrement**. Pour des exemples de lettres et des renseignements sur l'inscription au programme du palier élémentaire, veuillez consulter notre brochure *Les cas d'exception*.

FRAIS

Des frais administratifs non remboursables de **40 \$** (120 \$ pour des programmes d'études élémentaires) sont exigés pour chaque cours offert dans cet annuaire, sans aucune exception, que ce soit un cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit.

COMMENT PAYER LES FRAIS

Vous pouvez payer les frais par Visa, MasterCard, chèque ou mandat. Libellez votre chèque ou mandat à l'ordre de **TVO**. Joignez le paiement à votre demande de cours. Faites parvenir le tout :

PAR LA POSTE	Centre d'études indépendantes C. P. 200, succursale Q Toronto, ON M4T 2T1
PAR TÉLÉCOPIEUR	416.484.2754 (si vous payez par carte de crédit)
EN PERSONNE	2180, rue Yonge, premier étage Toronto 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi

PREUVE D'INSCRIPTION

Si vous avez reçu votre matériel de cours mais n'avez pas encore envoyé au CEI le travail de la première unité du cours pour qu'il soit noté, **vous pouvez utiliser le formulaire de renseignements qui était inclus avec premier envoi comme reçu officiel d'inscription** ou comme preuve de votre inscription à un cours du CEI. Ce formulaire de renseignements contient votre numéro d'élève, le code du cours, la date de votre inscription et la date d'achèvement du cours.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez demander une lettre de confirmation d'inscription une fois que votre première unité a été notée. La note que vous avez obtenue n'apparaît pas sur la lettre de confirmation d'inscription.

NON-RÉSIDENTS DE L'ONTARIO

Le CEI offre des cours aux personnes suivantes :

- élèves internationaux (résidant à l'extérieur du Canada)
- élèves munis d'un visa et fréquentant une école publique ou privée au Canada
- élèves venant d'ailleurs au Canada (autre province ou territoire)
- particuliers avec un permis de travail

Frais

Les élèves qui appartiennent à une des catégories nommées ci-dessus doivent payer en entier les frais de cours, tel qu'exigé par la Loi sur l'éducation de l'Ontario.

Un cours d'un crédit :	500 \$
Un cours d'un demi-crédit :	250 \$

Le paiement en entier des frais, par carte de crédit ou par chèque certifié ou mandat à l'ordre de TVO, en dollars canadiens, doit être inclus avec le formulaire d'enregistrement.

Inscription

1. Les élèves doivent remplir et signer le formulaire d'enregistrement F1. Le formulaire se trouve dans notre brochure *Les cas d'exception*. Voir ci-dessous pour de plus amples renseignements.)

2. Les élèves du secondaire en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario doivent fournir une copie originale du plus récent relevé de notes provenant de la dernière école secondaire fréquentée. Des relevés de notes originaux qui ne sont pas en français ou en anglais doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française certifiée. Les élèves du niveau élémentaire doivent fournir un bulletin final provenant de la dernière école fréquentée.
3. Les élèves qui sont admissibles à suivre des cours du CEI et qui résident à l'extérieur de l'Ontario doivent fournir le nom et l'adresse d'une personne liaison en Ontario qui recevra tout le matériel de cours du CEI. Le CEI ne peut pas envoyer de matériel de cours à l'extérieur de l'Ontario.

Examen final

Un surveillant ou une surveillante des examens du CEI administre l'examen final en Ontario. Pour les élèves résidant à l'extérieur de l'Ontario, une surveillante ou un surveillant approuvé par le CEI doit être nommé dans la province ou le pays où réside l'élève.

Pour plus de renseignements sur les procédés que doivent suivre les non-résidents, veuillez appeler le Service téléphonique de renseignements aux élèves ou envoyer un courriel à cei@tvo.org.

LES CAS D'EXCEPTION

Les cas d'exception sont conçues pour satisfaire les besoins de tous les élèves du CEI. Elle contient les politiques, procédures d'inscription et formulaires pertinents qui s'appliquent aux personnes suivantes :

- les élèves de l'Ontario séjournant temporairement à l'extérieur de l'Ontario ou du Canada (pour une durée minimum de trois mois et maximum de trois ans)
- les élèves de l'Ontario recevant l'enseignement à domicile aux paliers élémentaire ou secondaire

- les non-résidents de l'Ontario
- les personnes qui passent leur examen final pendant qu'elles séjournent à l'extérieur de l'Ontario
- les résidents de l'Ontario qui ont 17 ans ou moins

Vous pouvez consulter notre brochure en ligne ou la télécharger sur notre site Web, www.ilc.org, en cliquant sur *Cours* puis sur *Les cas d'exception* dans le menu de gauche. Vous pouvez également utiliser le Système téléphonique automatisé (STA) pour nous demander de vous envoyer une copie.

REMISES DES DIPLÔMES

Le CEI célèbre la réussite des élèves à la cérémonie de remise des diplômes annuelle. Nous pouvons vous aider à réaliser vos rêves, quels que soient votre âge ou votre niveau de connaissances.

ÉVALUATION ÉCRITE DES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Une évaluation officielle écrite des conditions d'obtention du diplôme vous indique combien de crédits il vous faut pour obtenir votre diplôme et si nécessaire, lesquels.

Vous devez avoir obtenu au moins un crédit entier auprès du CEI avant de demander une évaluation écrite des crédits qui vous manquent pour obtenir votre diplôme. Le CEI mène également cette évaluation pour les élèves qui ont fait leurs études à l'extérieur de l'Ontario. Pour procéder à cette évaluation, nous examinons les documents que vous nous aurez fournis.

Voir la page 60.

Bulletin

Le CEI publie un bulletin d'information pour les élèves. Dans le bulletin, vous trouverez des dates limites importantes, des conseils pour mieux étudier et des suggestions pour réaliser vos objectifs de carrière.



Quelque diplômés du CEI, classe 2007



Quelque récipiendaire du Mérite scolaire : GED, classe 2007

REMISE DES DIPLÔMES

Le CEI peut vous remettre le diplôme des études secondaires de l'Ontario (DESO) si vous obtenez votre dernier crédit en suivant un cours du CEI. Si vous voulez que nous vous remettions votre diplôme, vous devez présenter une demande écrite accompagnée des dossiers scolaires officiels originaux, y compris les relevés de notes. Si vous avez fait la demande d'obtention du diplôme auprès de la dernière école secondaire que vous avez fréquentée, vous devez nous en aviser.

Lorsque vous avez rempli les conditions d'obtention du DESO et que vous recevez votre diplôme du CEI, le CEI vous en donne **une copie**. Si vous voulez demander des copies supplémentaires de votre diplôme, des frais de 10 \$, payables par chèque certifié, mandat ou carte de crédit, s'appliqueront à chaque copie supplémentaire.

Certains élèves visent encore à obtenir un diplôme antérieur, comme le Diplôme d'études secondaires (DES). Si tel est votre cas, vous devez fournir des documents officiels, comme une copie officielle de votre Relevé de notes de l'Ontario ou de votre Dossier scolaire de l'Ontario. Si cela n'est pas possible, vous pouvez fournir une lettre de votre école précisant que vous avez obtenu au moins un crédit du palier secondaire en Ontario avant le mois de septembre 1984. Joignez ces documents à votre demande d'une évaluation écrite des conditions d'obtention du diplôme.



Quand puis-je commencer un cours ?

Vous pouvez commencer un cours à n'importe quel moment de l'année !

Combien coûte un cours ?

Des frais administratifs non remboursables de 40 \$ s'appliquent à chaque cours que veut suivre une résidente ou un résident de l'Ontario qui n'est pas inscrit à l'école. Des frais différents s'appliquent dans le cas des élèves non résidents de l'Ontario (voir la page 12). Le personnel enseignant qui veut inscrire des élèves aux cours du CEI doit en faire la demande par le biais de notre Programme d'école de jour (voir la page 48).

Faut-il que j'assiste à des cours ?

Non. Les cours du CEI sont des cours d'éducation à distance, c'est-à-dire que ce sont des cours sur papier, qui vous sont envoyés par la poste. Vous pouvez étudier à l'endroit et au moment de votre choix. Vous faites le travail dans votre Journal de cours, que vous envoyez au CEI pour qu'il soit noté par un de nos enseignants accrédités de l'Ontario. Tout votre matériel de cours et tous les textes ou articles supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin vous sont prêtés par le CEI.

Puis-je m'inscrire en ligne ?

Non, vous ne pouvez pas vous inscrire à un cours du CEI en ligne. Cependant, vous pouvez télécharger le formulaire d'enregistrement « C » de notre site Web et nous l'envoyer par courrier ou par télécopieur, selon la méthode de paiement que vous choisissez.

J'ai moins de 18 ans. Puis-je quand même m'inscrire ?

Si vous n'êtes pas actuellement inscrite ou inscrit dans une école secondaire de l'Ontario, vous pouvez vous inscrire auprès du CEI. Veuillez consulter la section intitulée « Les cas d'exception », à la page 12.

Dois-je fournir un relevé de notes avec ma demande de cours ?

Si vous avez moins de 20 ans, vous **devez** fournir un **Relevé de notes de l'Ontario officiel** avec votre formulaire d'inscription, de même qu'une **lettre de départ** de votre dernière école, faisant mention de la date à laquelle vous avez quitté l'école. Voir la page 64 pour de plus amples renseignements.

Tous les élèves sont fortement invités à fournir un relevé de notes avec leur formulaire d'enregistrement,

de sorte que nous puissions les orienter le mieux possible dans leurs choix de cours.

Veuillez noter que **nous n'acceptons** pas les consultations de crédits, les bulletins scolaires provinciaux, ni les calendriers d'emploi du temps comme preuves des crédits précédemment obtenus.

Les cours du CEI ont-ils des délais à respecter ?

Oui. À partir de la date à laquelle nous traitons votre demande de cours, vous avez 10 mois pour terminer le cours.

Cependant, **nous recommandons fortement aux élèves de soumettre leur première unité pour qu'elle soit notée dans les 30 jours de la date de début du cours**. Les élèves qui remettent rapidement leur première unité sont plus aptes à réussir que ceux qui attendent. Vous vous sentirez beaucoup mieux sachant que vous avez terminé votre première unité et cela vous donnera la confiance de continuer, mais aussi, vous recevrez les commentaires et suggestions de votre enseignant ou enseignante qui vous aideront à mieux accomplir le travail de l'unité suivante.

REMARQUE : Si vous ne remettez pas votre première unité dans les six premières semaines du début du cours, vous recevrez un rappel amical de la part de notre conseiller en orientation.

Est-ce que je peux vous appeler pour vérifier le statut de ma demande de cours ?

Non. Votre cours vous sera envoyé par courrier dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables. Lorsque vous recevez votre première trousse de cours, la liste d'envoi qui l'accompagne peut servir de reçu officiel d'inscription. Vous pouvez ensuite utiliser votre NIP (numéro d'identification personnel) avec le système téléphonique automatisé pour déterminer votre date d'inscription et la date à laquelle des envois ultérieurs vous ont été postés.

Où est-ce que j'envoie mes travaux ?

Vous envoyez vos travaux directement au CEI, où ils seront évalués par des enseignantes et enseignants accrédités.

Qu'arrive-t-il si mes travaux sont perdus par la poste ?

Veuillez vérifier l'adresse postale avant d'envoyer vos travaux au CEI. C'est aussi une bonne idée de photocopier vos travaux ou d'en garder une ébauche. Les travaux qui ne sont pas reçus par le CEI devront être soumis de nouveau.

Est-ce que les cours du CEI ont un examen final ?

Oui. Tous les cours à crédit du secondaire ont un examen final, qui doit être surveillé. Pour obtenir un crédit, vous devez compléter avec succès chaque unité du cours puis réussir à l'examen final. Si vous échouez l'examen la première fois, vous pouvez passer un second examen.

Où dois-je passer l'examen final ?

Nous vous enverrons tous les renseignements au sujet de l'examen final dès que nous aurons enregistré la note de la dernière unité du cours. Si vous habitez à Toronto, vous passez l'examen final dans les locaux du CEI. Si vous habitez à l'extérieur de Toronto, vous passez votre examen final dans votre localité avec un surveillant ou une surveillante des examens du CEI.



J'ai envoyé ma demande de cours. Quelle est la prochaine étape ?

Vous recevrez le matériel de cours en deux envois :

- Le premier envoi contient le matériel requis pour la première unité du cours et les instructions expliquant comment procéder. Le formulaire inclus dans l'envoi est très important; assurez-vous de le conserver dans un endroit sûr. Il comporte votre numéro d'identification personnel (NIP), qui vous donne accès aux services offerts par l'intermédiaire de notre système téléphonique automatisé (STA) et de notre site Web.
- Le reste du matériel de cours vous sera envoyé automatiquement dès que nous aurons enregistré la note obtenue pour votre première unité. Votre travail noté vous est expédié séparément.

La trousse contiendra le reste de vos matériaux de cours.

Je ne sais pas combien de crédits j'ai déjà accumulés. Comment puis-je obtenir cette information ?

Communiquez avec la dernière école secondaire que vous avez fréquentée. Elle peut vous fournir l'original certifié de votre relevé de notes de l'Ontario.

À combien de cours puis-je m'inscrire ?

Vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul cours. Après que vous avez terminé avec succès la première unité, vous pouvez faire une demande de cours additionnel. Cette règle s'applique pour toutes les futures demandes de cours.

Combien faut-il de temps pour terminer un cours ?

La durée d'un cours varie selon l'élève et le cours. Si vous travaillez régulièrement, tous les jours ou tous les deux jours, il vous faudra probablement de deux à quatre semaines pour terminer une unité, et environ :

- Quatre mois pour un cours d'un crédit
- Deux mois pour un cours d'un demi-crédit.

Un cours donnant droit à un crédit comprend 20 leçons (généralement réparties en quatre unités) et un examen final. Certains cours sont répartis en cinq unités. Un cours donnant droit à un demi-crédit comprend 10 leçons (réparties en deux unités) et un examen final.

De quels autres articles pourrais-je avoir besoin pour terminer mon cours ?

- Fournitures de base telles que papier, crayons et audiocassettes vierges (au besoin)
- Équipement requis selon la description de chaque cours (ordinateur, calculatrice scientifique).

Il vous faudra également assumer les frais postaux pour :

- Nous envoyer vos travaux pour évaluation
- Retourner le matériel que nous vous aurons prêté (certains livres et articles doivent être rendus lorsque vous terminez ou abandonnez un cours).

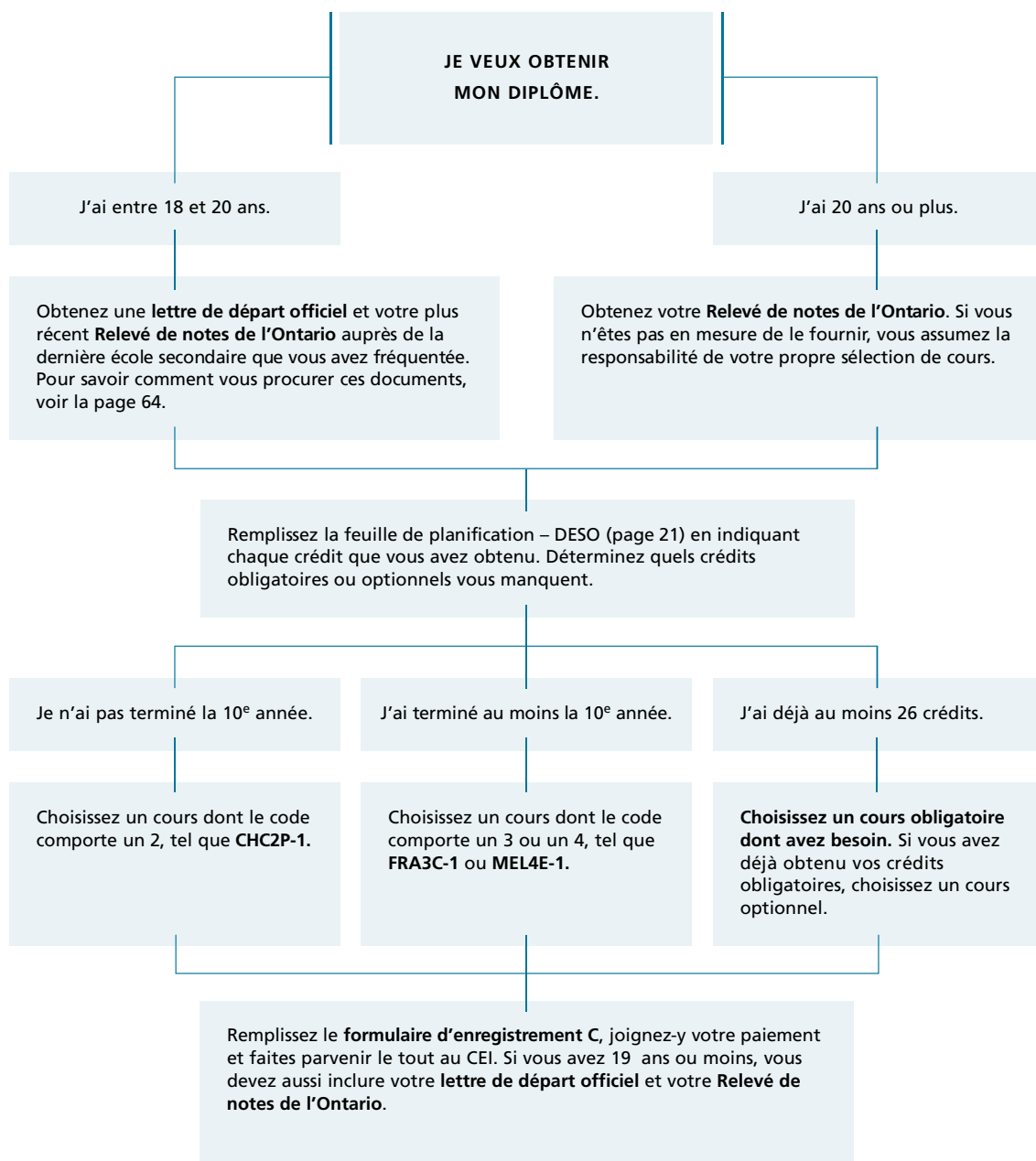
Comment obtenir de l'aide si j'ai des difficultés avec un cours ?

Vous pouvez obtenir de l'aide de plusieurs façons. Consultez la brochure *Partir du bon pied* qui se trouve dans le premier envoi du matériel de cours. Vous pouvez contacter une enseignante ou un enseignant de notre Service d'assistance aux élèves par téléphone, par télécopieur, par courriel, ou en visitant la section *SOS Devoirs* sur notre site Web.

Combien de temps faut-il pour recevoir mes travaux corrigés ?

Une fois que nous recevons votre Journal de cours, il faut compter au maximum cinq jours ouvrables pour noter les travaux, enregistrer les résultats et vous retourner le journal par la poste. Le temps d'acheminement par la poste peut varier, mais ne s'applique pas si vous utilisez le Journal électronique. Veuillez noter que vous ne pouvez soumettre qu'une seule unité à la fois si vous utilisez le Journal électronique.

COMMENT CHOISIR UN COURS



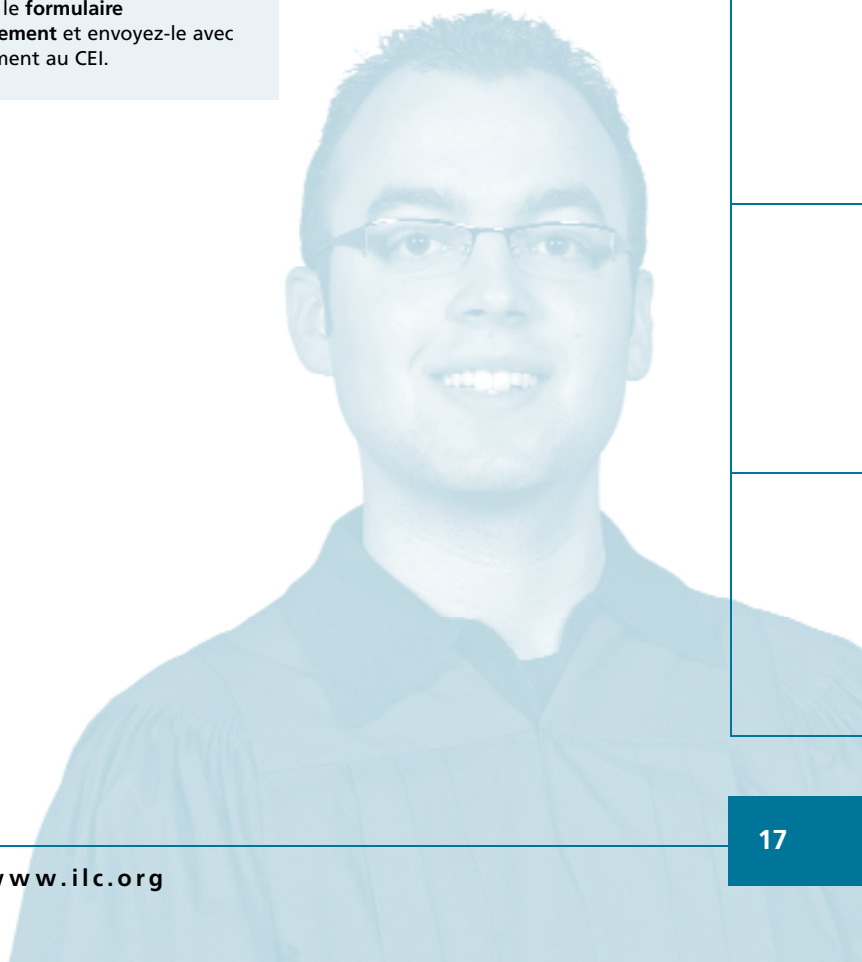
**JE VEUX SUIVRE UN COURS
POUR MON DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL.**

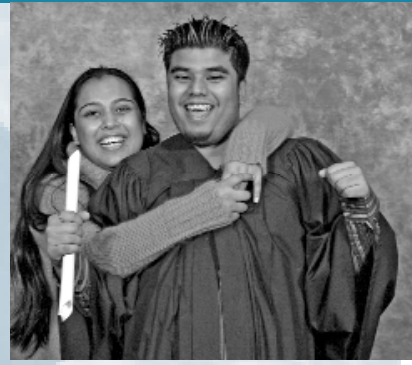
(Je ne travaille pas en
vue d'obtenir mon diplôme)

Je veux prendre un cours à crédit qui
m'intéresse ou j'ai besoin de crédits
spécifiques pour m'inscrire à un
programme postsecondaire.

Consultez la liste des cours à crédit
qui commence à la page 28. Vous
pouvez choisir n'importe quel cours.

Remplissez le **formulaire
d'enregistrement** et envoyez-le avec
votre paiement au CEL.





COURS

LES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO, 9^e à 12^e ANNÉE

Utilisez le Journal
électronique pour
recevoir plus
rapidement vos notes
et les commentaires
de votre enseignant
ou enseignante.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

Les conditions d'obtention du diplôme actuelles du ministère de l'Éducation de l'Ontario ont pris effet en septembre 1999. Ces conditions ne concernent que les élèves en Ontario qui se sont inscrits pour la première fois au secondaire **à compter du 1^{er} septembre 1999**. (Si vous avez obtenu au moins un crédit d'études secondaires de l'Ontario n'importe quand avant le 1^{er} septembre 1999, vous devez suivre les exigences de l'ancien curriculum. Voir la page 22.)

Que vous faut-il pour obtenir votre diplôme ?

18 CRÉDITS OBLIGATOIRES

LES ÉLÈVES DOIVENT OBTENIR LES CRÉDITS OBLIGATOIRES SUIVANTS POUR AVOIR LE DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ONTARIO :

- | | |
|--|---|
| 4 | Français (1 crédit par année d'études) |
| 3 | Mathématiques (au moins 1 crédit en 11 ^e ou en 12 ^e année) |
| 2 | Sciences |
| 1 | English |
| 1 | Histoire du Canada |
| 1 | Géographie du Canada |
| 1 | Éducation artistique |
| 1 | Éducation physique et santé |
| 1/2 | Éducation à la citoyenneté |
| 1/2 | Exploration des choix de carrière |
| PLUS UN CRÉDIT DANS CHACUN DES GROUPES SUIVANTS : | |
| 1 | Groupe 1 : crédit supplémentaire en français, ou en English*, ou en langues autochtones, ou en science humaines et sociales, ou en études canadiennes et mondiales, ou en orientation et formation au cheminement de carrière, ou en éducation coopérative ** |
| 1 | Groupe 2 : crédit supplémentaire en English*, crédit supplémentaire en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce, ou en éducation coopérative ** |
| 1 | Groupe 3 : crédit supplémentaire en English*, crédit supplémentaire en sciences, ou en éducation technologique, ou en éducation coopérative ** |

12 CRÉDITS OPTIONNELS

EN PLUS DES CRÉDITS OBLIGATOIRES, LES ÉLÈVES DOIVENT :

- ✓ obtenir 12 crédits optionnels
- ✓ effectuer 40 heures de service communautaire
- ✓ satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques

30 CRÉDITS TOTAL

*Dans les groupes 1, 2 et 3, un maximum de deux crédits d'English peuvent compter comme crédits obligatoires supplémentaires, l'un doit provenir du groupe 1 et l'autre soit du groupe 2, soit du groupe 3
 **Un maximum de 2 crédits en éducation coopérative peuvent compter comme crédits obligatoires.

Crédits obligatoires

Les crédits obligatoires sont obtenus pour un nombre déterminé de cours dans des matières que tous les élèves doivent prendre, selon les exigences du ministère de l'Éducation.

Crédits optionnels

Les élèves doivent obtenir 12 crédits optionnels dans les cours de leur choix, tirés de la gamme des cours offerts par le CEI. Les crédits optionnels permettent aux élèves d'élaborer un programme éducatif qui correspond à leurs intérêts personnels et qui répond aux exigences de l'université, du collège, des programmes d'apprentissage ou du marché du travail.

Service communautaire

En fonction d'une des conditions du diplôme, vous devez effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire. Il n'y a pas de conditions liées à la répartition annuelle de ces heures de service; vous devez les effectuer à votre gré au cours de vos années d'études secondaires. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous pour commander notre manuel *Participation au service communautaire*.

Test provincial de compétences linguistiques

Si vous vous étiez inscrit ou inscrite en 9^e année pendant l'année scolaire 1999–2000 ou pendant les années suivantes, vous devez satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques. Ce test permet de savoir si vous avez acquis les compétences en lecture et en écriture jugées essentielles. Il est basé sur les attentes du curriculum en matière de langue et de communication, en particulier en lecture et en écriture, jusqu'à la 9^e année inclusivement. **Vous devez satisfaire à cette exigence pour obtenir votre diplôme.**

Si vous avez répondu aux exigences de la 9^e année (huit crédits) et que vous avez réussi au moins un crédit du CEI, vous devez nous contacter pour obtenir des renseignements au sujet du test. Vous devez également contacter l'école secondaire de votre région, avant la mi-janvier de l'année où vous prévoyez subir le test, pour obtenir de l'information sur les dates, les heures et les lieux du test. Le CEI vous donnera une circulaire écrite que vous remettrez au conseil scolaire, et qui décrit les étapes que l'école et le conseiller scolaire doivent suivre.

Si vous préférez passer le test dans les bureaux du CEI, à Toronto, veuillez communiquer avec notre conseiller en orientation au plus tard le 15 janvier. Le conseiller prendra les dispositions nécessaires pour vous permettre de subir le test.

POUR OBTENIR LE DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ONTARIO, VOUS DEVEZ AVOIR LES CRÉDITS SUIVANTS :	9 ^e ANNÉE	10 ^e ANNÉE	11 ^e ANNÉE	12 ^e ANNÉE
4 Français ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Français	Français	Français	Français
3 Mathématiques (au moins 1 crédit en 11 ^e ou en 12 ^e année)				
2 Sciences ☐ ☐ ☐				
1 English ☐				
1 Histoire du Canada ☐				
1 Géographie du Canada ☐				
1 Éducation artistique ☐	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)
1 Éducation physique et santé ☐				
0,5 Éducation à la citoyenneté ☐	Sciences	Sciences	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)	Crédit optionnel
0,5 Exploration des choix de carrière ☐				
Groupe 1 1 crédit supplémentaire en français, ou en English*, ou en langues autochtones, ou en sciences 1 crédit supplémentaire en français, ou en anglais, ou dans une troisième langue, ou en sciences humaines et sociales, ou en études canadiennes et mondiales, ou en orientation et formation au cheminement de carrière, ou en éducation coopérative **	Géographie du Canada	Histoire du Canada	Crédit optionnel	Crédit optionnel
Groupe 2 1 crédit supplémentaire en English* 1 crédit supplémentaire en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce, ou en éducation coopérative **	English	Éducation à la citoyenneté (0,5 crédit) Exploration des choix de carrière (0,5 crédit)	Crédit optionnel	Crédit optionnel
Groupe 3 1 crédit supplémentaire en English* 1 crédit supplémentaire en sciences (11 ^e ou 12 ^e année), ou en éducation technologique (de la 9 ^e à la 12 ^e année), ou en éducation coopérative **	Éducation artistique	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)	Crédit optionnel	Crédit optionnel
12 crédits optionnels ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Éducation physique et santé	Crédit optionnel	Crédit optionnel	
Effectuer 40 heures de service communautaire ☐	Crédit optionnel	Crédit optionnel	Crédit optionnel	
Satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques ☐				
Évaluation écrite du diplôme voir à la page 13				

*Dans les groupes 1, 2 et 3, un maximum de deux crédits d'English peuvent compter comme crédits obligatoires supplémentaires, l'un doit provenir du groupe 1 et l'autre soit du groupe 2, soit du groupe 3

**Un maximum de 2 crédits en éducation coopérative peuvent compter comme crédits obligatoires.

TYPES DE COURS

9^e et 10^e année

- Les cours **théoriques** mettent l'accent sur la théorie et les problèmes abstraits
- Les cours **appliqués** reposent sur des applications pratiques et des exemples concrets
- Les cours **ouverts** vous préparent à d'autres études sur des sujets particuliers et enrichissent votre culture générale.

L'ANCIEN CURRICULUM

Les élèves qui ont commencé leurs études secondaires en Ontario **avant le 1^{er} septembre 1999** doivent suivre les conditions de l'ancien curriculum.

Les cours du nouveau curriculum dans cet annuaire peuvent remplir les conditions de l'ancien curriculum, à moins d'avoir déjà terminé un cours sur le même sujet, au même niveau ou à un niveau plus élevé. Par exemple, si vous avez terminé le cours de mathématiques de 10^e année offert sous l'ancien curriculum, vous n'obtiendrez pas de crédit supplémentaire si vous terminez un nouveau cours de mathématiques de 9^e ou 10^e année.

Conditions d'obtention du DESO selon l'ancien curriculum

DOMAINE	NOMBRE DE CRÉDITS
Français/English (au moins 2 cours de cycle supérieur*)	5
Anglais/French	1
Mathématiques	2
Sciences	2
Histoire du Canada	1
Géographie du Canada	1
Arts	1
Éducation physique et santé	1
Affaires et commerce/ Études technologiques	1
Crédits additionnels en sciences sociales ** (cycle supérieur *)	1
Nombre total de crédits obligatoires	16
Crédits au choix	14
Nombre total de crédits	30

* Les cours de cycle supérieur sont les cours de 11^e et 12^e année et les CPO.

** Les sciences sociales comprennent la géographie, l'histoire, les études contemporaines, la préparation à la vie, les sciences familiales et l'économie.

11^e et 12^e année

Les cours **préuniversitaires** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission des programmes d'études universitaires.

Les cours **préuniversitaires/précollégiaux** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission des programmes d'études particuliers offerts dans les universités et les collèges.

Les cours **précollégiaux** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission de la plupart des programmes d'études collégiales, des programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation professionnelle.

Les cours **préemploi** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre soit aux attentes des employeurs, soit aux critères d'admission de certains programmes d'apprentissage, soit encore aux critères d'autres programmes de formation professionnelle.

Les cours **ouverts** élargissent vos connaissances et vos compétences dans une matière. Ils ne visent pas à répondre aux exigences des universités, des collèges ou du marché du travail.

COURS PRÉALABLES

Ce sont les cours que les élèves doivent suivre avant de pouvoir s'inscrire à certains cours en 11^e et 12^e année. Prenez soin de choisir, en 9^e, 10^e et 11^e année, les cours préalables qui vous permettront d'accéder aux cours qui vous intéressent aux années supérieures. Les cours préalables sont précisés dans la description des cours. Par exemple, le cours théorique de sciences de 10^e année est un cours préalable au cours préuniversitaire de chimie de 11^e année.

conseil



Si vous avez besoin d'aide pour faire votre choix de cours ou pour déterminer les conditions qu'il vous reste à remplir pour obtenir votre diplôme, le personnel de nos services d'orientation est là pour vous aider. Appelez notre Service téléphonique de renseignements aux élèves ou envoyez-nous un courriel à cei@tvo.org.

COMPRENDRE LES CODES DE COURS

Les cinq premiers caractères correspondent au système uniforme de codage des cours utilisé dans toutes les écoles secondaires de l'Ontario. Le code indique la matière, l'année d'études et le type de cours. Vous devrez indiquer le code du cours sur le formulaire d'enregistrement. L'exemple ci-dessous montre ce que signifient chaque lettre et chaque nombre.

Code du cours : FRA2P-1



FRA = Matière

Les trois premiers caractères du code du cours (FRA) indiquent le nom du cours.

FRA2P-1 est un cours de français.

2 = Année d'études

Le quatrième caractère (le 2) indique l'année du cours.

1 = 9^e année

2 = 10^e année

3 = 11^e année

4 = 12^e année

FRA2P-1 est un cours de 10^e année.

P = Type de cours

Le cinquième caractère (le P) indique le type de cours.

P = appliqué

D = théorique

O = ouvert

E = préemploi

C = précollégial

M = préuniversitaire/précollégial

U = préuniversitaire

FRA2P-1 est un cours appliqué.

1 = Indicateur du CEI

Le sixième caractère (1) est réservé à l'usage du CEI.

TABLEAUX DES COURS

Veuillez consulter notre site Web pour de l'information sur la sortie de nouveaux cours.

COURS DE 9 ^e ANNÉE	APPLIQUÉ	THÉORIQUE	OUVERT
Anglais/English	EAE1P-1 <i>English</i>		
Éducation artistique			AVI1O-1 <i>Arts visuels</i>
Études canadiennes et mondiales	CGC1P-1 <i>Principes de géographie du Canada</i>		
Français	FRA1P-1 <i>Français</i>	FRA1D-1 <i>Français</i>	
Mathématiques	MF1P-2 <i>Méthodes de mathématiques</i>		
Orientation et formation au cheminement de carrière			GLS1O-1 <i>Stratégies d'apprentissage 1</i>
Sciences	SNC1P-1 <i>Sciences</i>		

COURS DE 10 ^e ANNÉE	APPLIQUÉ	THÉORIQUE	OUVERT
Affaires et commerce			BBI2O-1 * <i>Initiation aux affaires</i>
Anglais/English	EAE2P-1 <i>English</i>	EAE2D-1 <i>English</i>	
Études canadiennes et mondiales	CHC2P-2 <i>Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale</i>	CHC2D-2 <i>Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale</i>	CHV2O-6 <i>Éducation à la citoyenneté</i>
Français	FRA2P-1 <i>Français</i>	FRA2D-1 <i>Français</i>	
Mathématiques	MF2P-2 <i>Méthodes de mathématiques</i>	MPM2D-1 <i>Principes de mathématiques</i>	
Orientation et formation au cheminement de carrière			GLC2O-6 <i>Exploration des choix de carrière</i>
Sciences	SNC2P-1 <i>Sciences</i>	SNC2D-1 <i>Sciences</i>	

* En préparation



INFO-COURS

Restez au courant ! Pour recevoir un courriel vous avisant qu'un cours qui était en préparation est maintenant disponible, veuillez remplir l'**Avis de disponibilité de cours** dans la section « Annuaire » de notre site Web.

TABLEAUX DES COURS

Veuillez consulter notre site Web pour de l'information sur la sortie de nouveaux cours.

COURS DE 11 ^e ANNÉE	PRÉEMPLOI	PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE/ PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE	OUVERT
Affaires et commerce		BDI3C-1 <i>Introduction à l'entrepreneuriat</i>	BAF3M-1 <i>Introduction à la comptabilité financière</i>		
Éducation physique et santé					PPZ3O-1 <i>Action santé</i>
Français	FRA3E-1 <i>Français</i>	FRA3C-1 <i>Français</i>		FRA3U-1 <i>Français</i>	FCF3O-1 <i>Compétence fonctionnelle en lecture et écriture</i>
Mathématiques	MEL3E-1 <i>Mathématiques de la vie courante</i>	MBF3C-1 <i>Mathématiques et finances personnelles</i>	MCF3M-1 <i>Modèles de fonctions</i>	MCR3U-1 <i>Fonctions et relations</i>	
Sciences	SNC3E-1 <i>Sciences</i>	SBI3C-1 <i>Biologie</i>	SNC3M-1 <i>Sciences</i>	SBI3U-1 <i>Biologie</i>	
				SCH3U-1 <i>Chimie</i>	
Sciences humaines et sociales					HPC3O-1 <i>Rôle parental</i>

COURS DE 12 ^e ANNÉE	PRÉEMPLOI	PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE/ PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE	OUVERT
Affaires et commerce			BAT4M-1 <i>Principes de comptabilité</i>		
Anglais/English				EAE4U-1 <i>English</i>	
Français	FRA4E-1 <i>Français</i>	FRA4C-1 <i>Français</i>		FRA4U-1 <i>Français</i>	
				FLO4U-1 <i>Grandes œuvres de la littérature</i>	
Mathématiques		MAP4C-1 <i>Mathématiques au collège et des métiers</i>		MCV4U-1* <i>Calcul différentiel et vecteurs</i>	
		MCT4C-1 * <i>Mathématiques de la technologie</i>			
Sciences	SNC4E-1 <i>Sciences</i>	SPH4C-1 <i>Physique</i>		SBI4U-1 <i>Biologie</i>	
				SCH4U-1 <i>Chimie</i>	
				SPH4U-1 <i>Physique</i>	
Sciences humaines et sociales			HHS4M-1 <i>Individus, familles et sociétés</i>	HZT4U-1 <i>Philosophie</i>	

* En préparation

LISTE DES COURS

Veuillez consulter la description des cours individuels aux pages indiquées pour vérifier la disponibilité d'un cours.

9^e ANNÉE

Arts visuel, AVI1O-1	p. 29	Français, FRA1D-1	p. 32
English, EAE1P-1	p. 30	Méthodes de mathématiques, MFM1P-2	p. 35
Principes de géographie du Canada, CGC1P-1	p. 31	Stratégies d'apprentissage 1, GLS1O-1	p. 38
Français, FRA1P-1	p. 32	Sciences, SNC1P-1	p. 39

10^e ANNÉE

Initiation aux affaires, BBI2O-1	p. 28	Français, FRA2D-1	p. 33
English, EAE2P-1	p. 30	Méthodes de mathématiques, MFM2P-2	p. 35
English, EAE2D-1	p. 30	Principes de mathématiques, MPM2D-1	p. 36
Histoire du Canada, CHC2P-2	p. 31	Exploration des choix de carrières, GLC2O-6	p. 38
Histoire du Canada, CHC2D-2	p. 31	Sciences, SNC2P-1	p. 39
Éducation à la citoyenneté, CHV2O-6	p. 32	Sciences, SNC2D-1	p. 39
Français, FRA2P-1	p. 32		

11^e ANNÉE

Introduction à la comptabilité financière, BAF3M-1	p. 28	Modèles de fonctions, MCF3M-1	p. 36
Introduction à l'entrepreneuriat, BDI3C-1	p. 28	Fonctions et relations, MCR3U-1	p. 37
Action santé, PPZ3O-1	p. 29	Mathématiques de la vie courante, MEL3E-1	p. 37
Compétence fonctionnelle en lecture et écriture, FCF3O-1	p. 33	Biologie, SBI3C-1	p. 40
Français, FRA3E-1	p. 33	Biologie, SBI3U-1	p. 40
Français, FRA3C-1	p. 33	Chimie, SCH3U-1	p. 40
Français, FRA3U-1	p. 34	Sciences, SNC3E-1	p. 41
Mathématiques et finances personnelles, MBF3C-1	p. 36	Sciences, SNC3M-1	p. 41
		Rôle parental, HPC3O-1	p. 43

12^e ANNÉE

Principes de comptabilité financière, BAT4M-1	p. 29	Mathématiques de la technologie au collège, MCT4C-1	p. 38
English, EAE4U-1	p. 30	Biologie, SBI4U-1	p. 41
Grandes œuvres de la littérature, FLO4U-1	p. 34	Chimie, SCH4U-1	p. 41
Français, FRA4E-1	p. 34	Sciences, SNC4E-1	p. 42
Français, FRA4C-1	p. 34	Physique, SPH4C-1	p. 42
Français, FRA4U-1	p. 34	Physique, SPH4U-1	p. 42
Mathématiques au collège et des métiers, MAP4C-1	p. 37	Individus, familles et sociétés, HHS4M-1	p. 43
Calcul différentiel et vecteurs, MCV4U-1	p. 37	Philosophie : approches et problématiques, HZT4U-1	p. 43

COURS À CRÉDIT EN DÉVELOPPEMENT

IMPORTANT : Cet annuaire est publié sur une base annuelle. Par conséquent, tous les cours qui, selon le CEI, seront disponibles d'ici le mois de mars 2007 y figurent. Cependant, la nature complexe qui caractérise l'élaboration de cours peut entraîner un retard dans la diffusion de certains cours. Les cours qui sont en préparation au moment de l'impression de l'annuaire contiennent le message suivant dans la description :

Statut : En préparation. Pour savoir si un cours est disponible, consultez notre site Web à www.ilc.org ou appelez notre système téléphonique automatisé (STA).

Pour de l'information sur la sortie de nouveaux cours, visitez notre site Web à www.ilc.org et sélectionnez la section intitulée « À noter ». Vous pouvez aussi utiliser notre système téléphonique automatisé pour écouter un enregistrement de cette information.

Veuillez noter que les cours du CEI sont mis à jour en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

EXAMENS DE PRATIQUE

Un examen de pratique en ligne est disponible pour tous les nouveaux cours du CEI. Lorsque vous avez terminé le travail des unités, vous pouvez accéder à l'examen de pratique, répondre aux questions et le noter vous-même à l'aide du guide de correction fourni. L'examen de pratique est identique au véritable examen en ce qui concerne la longueur et le type de contenu. Vous aurez besoin d'accès à Internet pour effectuer l'examen de pratique.



SOUMETTEZ VOS TRAVAUX DE COURS EN LIGNE

La plupart des cours du CEI vous permettent de soumettre votre travail en ligne, à l'aide de notre Journal électronique. Pour vérifier si le Journal électronique est disponible pour le cours qui vous intéresse, visitez notre site Web www.ilc.org ou communiquez avec nous au 1.800.265.0454 ou 416.484.2722. Pour en savoir davantage et lire les instructions relatives à l'inscription au Journal électronique, voir la page 57.

Comprendre les descriptions de cours

VOUS REMARQUEREZ DANS LES DESCRIPTIONS DE COURS LES SYMBOLES SUIVANTS :



Cela signifie que vous aurez besoin d'un ordinateur pour suivre ce cours.



Cela signifie qu'il y a des ressources interactives pour ce cours.



Ce symbole indique qu'une partie du cours est enregistrée sur audiocassette ou CD audio.



Ce symbole indique qu'une partie du contenu du cours est enregistrée sur vidéocassette.



Ce symbole apparaît près du code que vous utilisez pour demander l'inscription à un cours additionnel lorsque vous utilisez notre système téléphonique automatisé (STA). Voir les détails à la page 45.

Les cours sont présentés en ordre alphabétique par discipline, puis par année d'études. Les cours préalables obligatoires sont indiqués. Sont également indiqués les textes ou les matériaux que nous vous prêterons, et ceux que vous devrez fournir. **Tous les cours donnent droit à un crédit, à moins d'indication contraire. Veuillez noter que chaque cours exige que l'élève réussisse un examen final surveillé.**



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

AFFAIRES ET COMMERCE

Initiation aux affaires

Code du cours : **BB120-1**

10^e année, cours ouvert

Code STA : 2300 ☎

STATUT : EN PRÉPARATION

Ce cours initie l'élève au monde des affaires. L'élève développe une compréhension des fonctions du monde des affaires, en particulier le marketing, la comptabilité, les ressources humaines, la production, la gestion, la technologie de l'information, et l'importance de l'éthique et de la responsabilité sociale. Le cours fournit une solide formation de base pour des études plus approfondies dans le domaine des affaires et aide l'élève à acquérir les connaissances et les compétences en affaires qui lui serviront dans sa vie de tous les jours.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Introduction à la comptabilité financière

Code du cours : **BAF3M-1**

11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2436 ☎



Note : Vous devez avoir un ordinateur pour réussir ce cours.

Ce cours porte sur les principes comptables tels qu'ils sont appliqués dans les commerces de détail et les entreprises de service. L'élève en vient à comprendre les liens entre l'analyse et le contrôle financiers et le processus décisionnel dans une entreprise. Il ou elle étudie également les conséquences de la technologie et de la mondialisation des marchés sur les pratiques de la comptabilité et la fonction de comptable.

Équipement requis : un ordinateur (de préférence muni d'un système d'exploitation Windows) doté d'un accès à Internet et d'un lecteur CD-ROM.

Introduction à l'entrepreneuriat

Code du cours : **BD13C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2435 ☎

Ce cours traite du processus entrepreneurial. Vous découvrirez de quelle façon les entrepreneures et entrepreneurs prospères reconnaissent les occasions d'affaires, trouvent des idées et organisent leurs ressources afin de lancer des projets ou des entreprises qui, tout en répondant à des besoins du marché, leur apportent de grandes satisfactions personnelles. Vous examinerez ainsi les valeurs, les qualités et les habiletés qui sont à la base des activités entrepreneuriales.

Principes de comptabilité financière

Code du cours : **BAT4M-1**

12^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2499 ☎



STATUT : EN PRÉPARATION

Ce cours porte sur les principes comptables s'appliquant à la préparation des états financiers et prépare l'élève à entreprendre des études postsecondaires dans le domaine de l'administration. L'élève se familiarise avec les états financiers de diverses formes juridiques d'entreprises et examine le rôle et l'incidence des renseignements comptables dans le processus décisionnel. Le cours lui permet aussi de développer des méthodes de comptabilité des actifs d'une entreprise et l'initie à la comptabilité des partenaires, des corporations et des sources de financement.

Équipement requis : un ordinateur doté d'un tableur (de préférence Excel), un accès à Internet et un lecteur CD-ROM.

Cours préalable : Introduction à la comptabilité financière, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Arts visuels

Code du cours : **AVI10-1**

9^e année, cours ouvert

Code STA : 2299 ☎

Ce cours présente une vue d'ensemble des arts visuels. L'élève explore des techniques de dessin, de peinture, de sculpture, de gravure, de photographie et d'infographie en suivant les étapes du processus de création. De plus, l'élève étudie l'art de la préhistoire, l'art de l'Égypte ancienne, l'art autochtone et les premières manifestations artistiques au Canada. Tout au long de son apprentissage, l'élève suit une démarche d'analyse critique. L'accent sera surtout mis sur la création.

Équipement requis : Vous devez vous procurer le matériel artistique tel que du papier, des marqueurs et des crayons de couleur.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

Action santé

Code du cours : **PPZ30-1**

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2438 ☎

Ce cours permet à l'élève de personnaliser les principes d'un mode de vie sain selon ses particularités. L'élève examine les facteurs qui influent sur la santé en étudiant sa situation et celle des membres de sa communauté. Il ou elle approfondit le concept de vitalité, qui désigne une approche globale de la santé. Cette approche mise sur une alimentation saine, une vie active et une image positive de soi. Tout au long du cours, l'élève est encouragé(e) à se prendre en main pour améliorer son mode de vie. On l'invite aussi à partager son savoir afin que son entourage ressente également les bienfaits d'un mode de vie sain.

**IMPORTANT**

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

ENGLISH**English**Code du cours : **EAE1P-1**9^e année, cours appliqué

Code STA : 2295 ☎

This course uses a process approach to help you further your skills in reading, writing, and oral and visual communication. You will investigate literary, informational and media texts, with a focus on short stories, a novel, a one-act play, and newspaper and magazine articles, and write narrative and expository texts. The course emphasizes the clear and correct communication of ideas, information and opinions in contexts that are relevant to you.

Matériel prêté : un manuel à couverture rigide et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope

EnglishCode du cours : **EAE2P-1**10^e année, cours appliqué

Code STA : 2381 ☎

This course extends the skills of reading, writing, speaking, listening and media literacy developed in the Grade 9 English courses. You will study a variety of contemporary literary, informational and media texts, with a focus on short stories, a novel, a play, poems, and newspaper and magazine articles. This course emphasizes the application of effective communication skills in a variety of activities involving the writing of clear and coherent narrative, descriptive and expository texts.

Cours préalable : English, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Matériel prêté : les textes, une vidéocassette et un CD audio

Équipement requis : un magnétophone et un magnétoscope

EnglishCode du cours : **EAE2D-1**10^e année, cours théorique

Code STA : 2380 ☎

This course extends the skills of reading, writing, speaking, listening, and media literacy developed in the Grade 9 English courses. You will further your creative and critical thinking skills through the analysis of a variety of literary, informational and media texts, focusing on short stories, short essays, novels, plays and poetry. This course emphasizes the application of your knowledge of genres and forms to the writing of clear and coherent narrative, descriptive and expository texts.

Cours préalable : English, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Matériel prêté : les textes, une vidéocassette et une audiocassette

Équipement requis : un magnétophone et un magnétoscope

EnglishCode du cours : **EAE4U-1**12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2501 ☎

This course consolidates the reading, writing, oral communication, and media literacy skills needed in university and beyond. Students will analyze and assess literary and informational texts from Canada and other countries; write an academic essay, a research paper, short reports, informational texts, and creative texts; present opinions and information clearly and effectively in presentations; analyze and design or create media works; and research, synthesize, and organize information to support a thesis.

Cours préalable : English, 11^e année, cours préuniversitaire, ou Littérature canadienne, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

Matériel prêté : les textes et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

ÉTUDES CANADIENNES ET MONDIALES

Principes de géographie du Canada

Code du cours : **CGC1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2298



Ce cours présente des éléments de géographie physique et humaine. L'enseignement mise sur les expériences de l'élève et l'invite à explorer les interactions entre l'être humain et son environnement. L'élève examine les composantes géographiques qui confèrent au Canada sa diversité et son caractère distinct, lesquels, dans une grande mesure, déterminent son rôle dans le monde. L'utilisation de diverses méthodes et technologies propres à la géographie lui permet d'acquérir des habiletés pratiques qui lui seront utiles dans la vie quotidienne.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Équipement requis : un ordinateur (les exigences seront précisées lorsque le cours sera lancé)

Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale

Code du cours : **CHC2D-2**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2612

Ce cours retrace l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à présent et souligne son rôle sur la scène internationale. L'élève prend conscience des forces internes et externes qui ont façonné le Canada et contribué au développement de son identité. Elle ou il étudie la diversification croissante de la population, la transformation de la société à la suite de l'industrialisation et de l'avènement de la technologie, ainsi que la participation du Canada à des événements mondiaux et à des ententes internationales comme les deux guerres mondiales et le libre-échange. Le cours lui permet de reconnaître différentes interprétations historiques, d'établir des liens de cause à effet, de soutenir des hypothèses, de faire des recherches et d'en présenter les résultats.

Matériel prêté : manuel à couverture rigide

Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale

Code du cours : **CHC2P-2**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2613

Ce cours explore les forces internes et externes qui ont contribué au développement de l'identité canadienne. L'élève examine les réactions des Canadiennes et Canadiens aux changements sociaux qui ont marqué le XX^e siècle ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire du Canada, de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, à l'échelle nationale et mondiale. L'élève apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à présenter ses conclusions.

Matériel prêté : manuel à couverture rigide

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Éducation à la citoyenneté

Code du cours : **CHV20-6**

0,5 crédit

10^e année, cours ouvert

Code STA : 2387 

Dans ce cours, l'élève acquiert les connaissances et développe les qualités qui lui permettront d'être une bonne citoyenne ou un bon citoyen de sa communauté, de sa province, de son pays et du monde. L'élève découvre les éléments de la démocratie en étudiant les rouages du système politique du Canada et prend conscience de la complexité de la vie démocratique dans une société pluraliste comme le Canada. Le cours lui permet aussi d'appliquer sa pensée critique et créative dans le processus de résolution de problèmes et de prise de décisions pour explorer différentes façons d'être une citoyenne ou un citoyen actif et responsable.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

FRANÇAIS

Français

Code du cours : **FRA1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2294 



Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de plusieurs textes, ce qui lui permettra d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs et d'explorer les textes explicatifs. En littérature, vous aurez l'occasion d'apprécier divers textes poétiques et d'étudier des textes littéraires, dont une œuvre du Canada français, ce qui vous permettra d'identifier des points de repères culturels importants. Dans le cadre de projets de recherche dirigés, vous apprendrez à vous

servir des technologies de l'information et de la communication.

Matériel prêté : les textes, une vidéocassette et un CD audio

Équipement requis : un magnétophone et un magnétoscope

Français

Code du cours : **FRA1D-1**

9^e année, cours théorique

Code STA : 2293 



Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de divers textes, ce qui lui permettra d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs, et d'explorer les textes explicatifs. En littérature, vous interpréterez le sens de quelques œuvres, contemporaines ou antérieures, vous examinerez une œuvre du Canada français et des ouvrages du Moyen Âge et de la Renaissance afin d'acquérir des repères culturels et de découvrir les règles de la versification en étudiant des textes poétiques. Plusieurs projets de recherche vous permettront d'apprendre à vous servir des technologies de l'information et de la communication.

Matériel prêté : les textes, une vidéocassette et un CD audio

Équipement requis : un magnétophone et un magnétoscope

Français

Code du cours : **FRA2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2326 



Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes dramatiques par la rédaction et la lecture d'une grande variété de textes. Vous prendrez plus d'assurance en communication orale et vous explorerez le monde des médias. En littérature, vous étudierez une pièce de théâtre et examinerez d'autres œuvres, dont un ouvrage du Canada français. Cela vous permettra d'acquérir des repères culturels importants. Dans le cadre de projets de recherche, vous utiliserez les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Cours préalable : Français, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Matériel prêté : un manuel à couverture rigide et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope

Français

Code du cours : **FRA2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2325 ☎



Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes argumentatifs et dramatiques par la rédaction et la lecture d'une grande variété de textes. Vous prendrez plus d'assurance en communication grâce à vos lectures et vous explorerez le monde des médias. En littérature, vous étudierez une comédie de Molière et des ouvrages du XVII^e siècle, et vous examinerez d'autres œuvres, dont des textes du Canada français et d'un autre pays francophone. Cela vous permettra d'acquérir des repères culturels importants. Enfin, dans le cadre de projets de recherche, vous utiliserez les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Cours préalable : Français, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Matériel prêté : les textes et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope

Compétence fonctionnelle en lecture et écriture

Code du cours : **FCF3O-1**

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2457 ☎

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de base du français et de développer les habiletés nécessaires à la réussite du test provincial de compétences linguistiques. L'élève perfectionne ses compétences en lecture et en écriture. L'interprétation et la production de textes variés lui permettent d'élargir son champ de connaissances générales et linguistiques.

Français

Code du cours : **FRA3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2440 ☎



Ce cours permet à l'élève de développer sa compétence en communication orale et écrite à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités vous amènera à développer votre esprit critique, votre capacité de travailler en équipe et votre sens de l'autonomie. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage.

Cours préalable : Français, 10^e année, cours appliqué

Matériel prêté : un texte et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope

Français

Code du cours : **FRA3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2441 ☎



Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances de la langue française par la lecture de textes courants et littéraires, l'écriture de textes variés et la présentation orale de divers types de discours. L'étude d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains vous fera mieux connaître la littérature de langue française. Le recours à la technologie vous aidera à vous familiariser avec les grands moyens de communication.

Cours préalable : Français, 10^e année, cours appliqué

Matériel prêté : les textes et une vidéocassette

Équipement requis : un magnétoscope

Français

Code du cours : **FRA3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2442 ☎

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de la langue française. L'étude d'une œuvre contemporaine ainsi que d'œuvres marquantes du XVIII^e et du XIX^e siècle lui assure des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation de divers projets et le recours aux technologies de l'information et de la communication l'amènent à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage.

Cours préalable : Français, 10^e année, cours théorique

Grandes œuvres de la littérature

Code du cours : **FLO4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2506 ☎

Dans ce cours, l'élève approfondit sa connaissance de la littérature française et mondiale en étudiant des œuvres marquantes et en situant celles-ci dans leur contexte historique. Les activités proposées lui permettent de les apprécier, de les analyser et d'y réagir d'une façon critique. Un projet de recherche autonome d'envergure lui donne l'occasion d'explorer un champ d'intérêt particulier.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire

Français

Code du cours : **FRA4E-1**

12^e année, cours préemploi

Code STA : 2502 ☎

Ce cours permet à l'élève d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite tout en consolidant ses connaissances à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités l'amène à renforcer son esprit critique et sa capacité de travailler en équipe. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage de l'élève.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préemploi

Français

Code du cours : **FRA4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2503 ☎

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français par la lecture de textes courants et littéraires et l'écriture de textes variés. L'étude d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains lui assure aussi des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions significatives. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours précollégial

Français

Code du cours : **FRA4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2504 ☎

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français. L'étude d'œuvres marquantes, principalement des textes du XX^e siècle, enrichit sa connaissance de la littérature et son bagage culturel tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation d'un projet autonome d'envergure l'amène à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

MATHÉMATIQUES

Méthodes de mathématiques

Code du cours : **MFM1P-2**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2607



Ce cours permet à l'élève d'explorer le concept de la fonction affine en analysant et interprétant différentes situations dans le but de les modéliser. En mesure et en géométrie, l'élève consolide sa compréhension du théorème de Pythagore, de l'aire de figures planes et du volume de solides, et explore les propriétés géométriques de différents quadrilatères. L'élève a également l'occasion de consolider ses habiletés en numération et de résoudre des problèmes pouvant être modélisés par des équations. Il ou elle doit également résoudre des équations du premier degré de façon formelle. Tout au long du cours, l'élève apprend à utiliser des arguments et à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Équipement requis : une calculatrice scientifique

Tutoriels interactifs



MFM1P-2 – 9^e année – Méthodes de mathématiques

Méthodes de mathématiques

Code du cours : **MFM2P-2**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2383



Ce cours permet à l'élève d'analyser différents problèmes d'application afin d'établir un lien entre les situations concrètes et la représentation mathématique. L'élève consolide ses connaissances de la fonction affine en résolvant et interprétant des systèmes d'équations du premier degré. Il ou elle analyse diverses situations pouvant être modélisées par une fonction du second degré afin d'en déterminer les caractéristiques. L'élève les utilise ensuite pour résoudre des problèmes portant sur des fonctions et des équations du second degré. En mesure, l'élève résout des problèmes d'application en se basant sur l'étude des propriétés des triangles semblables. Il ou elle établit, à partir de situations concrètes, les formules de l'aire d'un solide et les utilise dans la résolution de problèmes. En trigonométrie, il ou elle utilise les rapports trigonométriques pour résoudre des problèmes dans le cadre d'applications. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et à préciser les étapes de son raisonnement mathématique.

Le logiciel *Cybergéométrie*^{MD} vous est prêté pour ce cours. Vous n'êtes pas obligé d'utiliser ce logiciel pour ce cours, mais nous vous recommandons de le faire.

Cours préalable : Méthodes ou Principes de mathématiques, 9^e année

Équipement requis : Vous devez vous procurer une calculatrice scientifique. Pour utiliser le logiciel, vous devez avoir un ordinateur avec un lecteur CD-ROM.

Principes de mathématiques

Code du cours : **MPM2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2382 ☎



Ce cours vise à renforcer votre compréhension des relations, à développer votre habileté à résoudre des problèmes par étapes et votre capacité à utiliser des notions mathématiques formelles et abstraites. Par exploration, vous pourrez résoudre des systèmes d'équations du premier degré dans le cadre d'applications, analyser des situations modélisées par des fonctions du second degré, démontrer les propriétés des figures planes à l'aide de la géométrie analytique et développer les principes de la trigonométrie des triangles rectangles et acutangles. Vous appliquerez de nouveaux concepts algébriques à la résolution de problèmes.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Le logiciel *Cybergéomètre*^{MD} vous est prêté pour ce cours. Vous n'êtes pas obligé d'utiliser ce logiciel mais nous vous recommandons vivement de le faire.

Cours préalable : Principes de mathématiques, 9^e année

Équipement requis : Vous devez vous procurer une calculatrice scientifique et un ensemble de géométrie. Pour utiliser le logiciel, vous devez avoir un ordinateur avec un lecteur CD-ROM.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

Mathématiques et finances personnelles

Code du cours : **MBF3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2389 ☎

Ce cours traite des mathématiques appliquées aux finances personnelles et permet à l'élève de mieux comprendre des phénomènes de croissance exponentielle. Vous explorerez les propriétés des fonctions exponentielles, développerez des habiletés à manipuler des expressions comportant des puissances et résoudrez des problèmes d'intérêts composés et d'annuités. Vous apprendrez des principes mathématiques pour gérer vos finances (frais de transport, coût du logement et financement de votre choix de carrière).

Cours préalable : Méthodes de mathématiques, 10^e année, cours appliqué

Équipement requis : une calculatrice scientifique et une calculatrice à capacité graphique

Modèles de fonctions

Code du cours : **MCF3M-1**

11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2573 ☎

Ce cours prolonge la compréhension des fonctions du second degré par la résolution de problèmes divers. L'élève s'initie aussi aux fonctions exponentielles et trigonométriques et à leurs applications. Il ou elle représente les fonctions par une table de valeurs, une équation et un graphique, développe ses habiletés algébriques, simplifie des expressions algébriques et résout des équations. L'élève résout également des problèmes issus du domaine financier, des problèmes de croissance ou de décroissance exponentielle et des problèmes de mesure de triangles dans le plan et l'espace. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.

Cours préalable : Principes de mathématiques, 10^e année, cours théorique ou Méthodes de mathématiques, 10^e année, cours appliqué

Fonctions et relations

Code du cours : **MCR3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2445 

Ce cours porte sur des applications mathématiques en finances, traite de façon plus approfondie des fonctions et présente les relations du second degré. Vous résoudrez des problèmes financiers en faisant appel aux suites et aux séries. Vous explorerez les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques et étudierez les polynômes, les expressions rationnelles et les expressions exponentielles. Vous utiliserez la notation symbolique propre aux différentes fonctions et explorerez la fonction réciproque et les transformations de fonctions. De plus, vous étudierez les lieux géométriques ainsi que les propriétés et les applications des sections coniques. Tout le long du cours, vous apprendrez à communiquer de façon claire et précise les étapes de votre raisonnement mathématique.

Cours préalable : Principes de mathématiques, 10^e année, cours théorique

Équipement requis : une calculatrice scientifique et une calculatrice à capacité graphique

Mathématiques de la vie courante

Code du cours : **MEL3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2443 

Ce cours porte sur des applications pratiques des mathématiques, dont la résolution de problèmes associés aux types de rémunération, à la déclaration d'impôt et à l'achat de biens et de services. L'élève découvre les différents types d'emprunts offerts par les institutions bancaires, effectue le calcul de l'intérêt simple et de l'intérêt composé sur des emprunts et des placements et compare le coût de différentes options, notamment en ce qui concerne l'achat d'un véhicule et l'utilisation d'autres modes de transport.

Cours préalable : Principes de mathématiques, 9^e année, cours théorique, Méthodes de mathématiques, 9^e année, cours appliqué ou un cours élaboré à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire de 10^e année

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Mathématiques du collège et des métiers

Code du cours : **MAP4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2558 



Note : Vous devez avoir un ordinateur pour réussir ce cours.

Ce cours traite des concepts mathématiques qui sont à la base de plusieurs programmes collégiaux. L'élève analyse des situations à l'aide de la statistique et applique des principes de la mesure et de la géométrie pour concevoir et construire des modèles d'objets. Il ou elle résout divers problèmes à l'aide de la trigonométrie du triangle. L'élève est aussi amené à analyser et à interpréter divers modèles mathématiques.

Cours préalable : Fonctions, 11^e année, cours préuniversitaire ou Méthodes de mathématiques, 11^e année, cours précollégial

Le logiciel *Cybergéomètre*^{MD} vous est prêté pour ce cours.

Équipement requis : une calculatrice à capacité graphique et un ordinateur doté d'un lecteur CD-ROM.

Calcul différentiel et vecteurs

Code du cours : **MCV4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2507 



Note : Vous devez avoir un ordinateur pour réussir ce cours.

STATUT : EN PRÉPARATION

Ce cours permet à l'élève de mettre à contribution sa connaissance des fonctions dans le but d'accroître sa compréhension des taux de variation. L'élève résout, de façon algébrique et géométrique, des problèmes de vecteurs et de représentations de la droite et du plan dans l'espace. L'élève accroît sa compréhension du taux de variation incluant les dérivées de fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles, sinusoidales et radicales, et les applique à la modélisation de diverses situations de la vie courante. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui désire s'inscrire à des cours universitaires portant, entre autres, sur le calcul différentiel et l'algèbre linéaire, ou qui désire faire des études en physique, en génie, en économie et autres disciplines connexes.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Remarque : Les élèves pourront suivre concurremment les deux cours de 12^e année Fonctions avancées et Calcul différentiel et vecteurs ou suivre d'abord le cours Fonctions avancées et ensuite le cours Calcul différentiel et vecteurs.

Mathématiques de la technologie au collège

Code du cours : **MCT4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2505 ☎

STATUT : EN PRÉPARATION

Ce cours porte sur les connaissances et les habiletés mathématiques dont l'acquisition permettra à l'élève de s'inscrire dans des programmes collégiaux de technologie. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il ou elle résout des problèmes de variation inverse et explore les propriétés des fonctions inverses. L'élève examine des modèles d'une variété de fonctions, résout des problèmes comprenant des fonctions définies par intervalles et analyse des systèmes du premier et du second degré.

Cours préalable : Fonctions, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ou Fonctions et relations, 11^e année, cours préuniversitaire)

Équipement requis : L'ordinateur est vivement conseillé mais n'est pas obligatoire.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

ORIENTATION ET FORMATION AU CHEMINEMENT DE CARRIÈRE

Stratégies d'apprentissage I

Code du cours : **GLS10-1**

9^e année, cours ouvert

Code STA : 2301 ☎

Ce cours explore plusieurs façons d'apprendre qui devraient aider l'élève à augmenter sa confiance en soi, sa motivation et la qualité de son apprentissage. Par exemple, vous vous appliquerez à développer et à utiliser une gamme de stratégies d'apprentissage susceptibles d'améliorer vos aptitudes à lire et à écrire, et votre compétence en mathématiques, en communication et en planification.

Exploration des choix de carrière

Code du cours : **GLC20-5**

10^e année, cours ouvert

0,5 crédit

Code STA : 2388 ☎

Ce cours porte sur la définition et l'atteinte des objectifs de l'élève sur le plan des études, du travail et de la vie communautaire, durant et après les études secondaires. Votre apprentissage comprendra une évaluation globale de vos connaissances, de vos habiletés et de vos capacités ainsi qu'un survol des grandes tendances économiques et sociales. Vous étudierez également l'organisation du milieu de travail ainsi que les façons d'accéder au marché du travail. La préparation d'un plan de formation détaillé et une réflexion sur la nécessité de s'adapter aux changements visent à favoriser l'atteinte de vos objectifs.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

SCIENCES

Les cours de sciences du CEI peuvent exiger l'utilisation de produits ménagers courants, tels un thermomètre, un dispositif de chronométrage (p. ex. une montre avec l'aiguille des secondes) ou de l'ammoniaque ordinaire. Ces produits ne sont pas fournis avec le matériel de cours. C'est la responsabilité de l'élève de se les procurer.

Sciences

Code du cours : **SNC1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2297 ☎

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, les sciences de la Terre et de l'espace, et la physique. C'est à partir des expériences conçues et réalisées et des recherches qui font valoir les applications quotidiennes des sciences que vous réussirez à comprendre les principes, les lois et les théories de la division cellulaire, de l'électricité, du système solaire et de la structure de l'atome. Ainsi, vous constaterez l'incidence des sciences sur la qualité de la vie et sur l'environnement, et vous serez en mesure de faire un rapprochement entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Sciences

Code du cours : **SNC2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2390 ☎

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est par l'étude des réactions chimiques, des applications quotidiennes des principes du mouvement, de la météorologie et du concept du développement durable que vous arriverez à comprendre les lois régissant les phénomènes observés dans votre milieu. Le cours vous permettra ainsi de rapprocher les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Sciences

Code du cours : **SNC2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2384 ☎

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences : la biologie, la chimie, les sciences de la Terre et de l'espace, et la physique. C'est en abordant les principes de l'énergie et du mouvement que vous arriverez à comprendre les changements qui s'opèrent dans une éprouvette ou dans l'atmosphère, le flux unidirectionnel de l'énergie dans un écosystème et les facteurs qui influent sur la vitesse des corps en mouvement. Le cours vous permettra ainsi de rapprocher les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Biologie

Code du cours : **SBI3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2391 ☎



Ce cours traite des processus sur lesquels s'appuient les systèmes biologiques. C'est en étudiant les domaines de la biologie cellulaire, de la microbiologie, de l'anatomie et la physiologie animales, de la structure et la physiologie végétales, ainsi que des sciences environnementales que vous en comprendrez les concepts et les théories. Le cours met l'accent sur le côté pratique des concepts et des compétences nécessaires pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Tutoriels interactifs



SBI3C-1 – 11^e année - Biologie

Biologie

Code du cours : **SBI3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2392 ☎

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances des processus sur lesquels s'appuient les systèmes biologiques. Vous étudierez les fonctions cellulaires, la continuité génétique, les systèmes internes et leur régulation, la diversité des organismes vivants, ainsi que l'anatomie, la croissance et les fonctions des plantes. Le cours porte sur le côté théorique des sujets étudiés et vous aidera à perfectionner vos compétences en recherche scientifique.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique

Matériel requis : Vous devrez vous procurer quelques produits pour faire les expériences.

Chimie

Code du cours : **SCH3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2393 ☎



Ce cours porte sur les concepts et les théories qui forment la base de la chimie moderne. Vous étudierez le comportement des solides, des liquides, des gaz et des solutions, ainsi que les changements et les rapports dans les systèmes chimiques, et examinerez l'utilisation de la chimie dans la création de nouveaux produits et processus qui touchent nos vies et notre environnement. Le cours met également l'accent sur l'importance de la chimie dans les autres disciplines scientifiques.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique

Matériel prêté : Le logiciel *ChemLab*

Équipement requis : une calculatrice scientifique et un ordinateur doté d'un lecteur CD-ROM

Sciences

Code du cours : **SNC3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2446 ☎

Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les compétences scientifiques nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. Vous étudierez un nombre important de sujets, dont la sécurité et les produits chimiques, les circuits électriques, les micro-organismes, le système immunitaire et les mécanismes de défense contre les maladies, et l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Le cours met l'accent sur l'établissement d'un lien direct entre ces sujets et vos expériences dans le monde du travail et la vie quotidienne.

Cours préalable : Sciences, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Sciences

Code du cours : **SNC3M-1**

11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2447 ☎

Ce cours permet à l'élève, y compris l'élève qui n'a pas l'intention de faire des études postsecondaires dans une filière scientifique, de mieux comprendre les sciences et leurs applications technologiques. L'élève étudie un nombre important de sujets, dont l'utilisation sécuritaire de produits chimiques courants, la nutrition et les fonctions du corps, la gestion des déchets, l'application des principes scientifiques dans l'espace, et la technologie dans la vie quotidienne. Le cours met l'accent sur le rôle des sciences et de la technologie dans la vie quotidienne, et sur leur rapport avec les questions sociales et environnementales.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Biologie

Code du cours : **SBI4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2510 ☎



Ce cours permet à l'élève d'examiner en profondeur les concepts et les processus relatifs aux systèmes biologiques. L'élève étudie la théorie et effectue des recherches dans les domaines des processus métaboliques, de la génétique moléculaire, de l'homéostasie, de l'évolution et de la dynamique des populations. Le cours met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.

Des ressources interactives recommandées sont disponibles avec ce cours.

Cours préalable : Biologie, 11^e année, cours préuniversitaire

Chimie

Code du cours : **SCH4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2508 ☎

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en chimie par l'étude de la chimie organique, de la cinétique chimique et de la thermochimie, des systèmes chimiques et de l'équilibre, de l'électrochimie, et des propriétés et des structures atomiques et moléculaires. Ce cours permet aussi à l'élève d'améliorer ses capacités de résolution de problèmes et ses compétences de laboratoire en étudiant les processus chimiques, et d'accroître son aptitude à communiquer dans un cadre scientifique. Le cours met l'accent sur l'importance de la chimie dans la vie quotidienne et sur l'évaluation de l'incidence de la technologie chimique sur l'environnement.

Cours préalable : Chimie, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Sciences

Code du cours : **SNC4E-1**

12^e année, cours préemploi

Code STA : 2509 ☎

Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les compétences scientifiques nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. L'élève étudie un nombre important de sujets, dont la chimie des produits de consommation, les télécommunications, les technologies médicales, le jardinage, l'horticulture, l'aménagement paysager, la sylviculture et les environnements contrôlés. Le cours met l'accent sur l'établissement d'un lien direct entre ces sujets et les expériences de l'élève dans le monde du travail et dans la vie quotidienne.

Cours préalable : Sciences, 11^e année, cours préemploi

Physique

Code du cours : **SPH4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2539 ☎

Ce cours permet à l'élève de comprendre les concepts de base de la physique. L'élève étudie les concepts liés aux systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques et de télécommunications, ainsi que le fonctionnement d'outils et d'appareils d'usage courant. Il ou elle améliore ses compétences en matière de recherche scientifique en vérifiant les lois de la physique étudiées et apprend à résoudre les problèmes qu'on lui présente et ceux que soulèvent ses recherches. En outre, l'élève examine l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Physique

Code du cours : **SPH4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2574 ☎

Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les concepts et les théories de base de la physique. L'élève approfondit ses connaissances sur les lois de la dynamique et de la transformation de l'énergie, et étudie les champs gravitationnel, électrique et magnétique, le rayonnement électromagnétique, ainsi que le rapport entre l'énergie et la matière. En outre, il ou elle améliore ses compétences en recherche, en apprenant par exemple que l'interprétation des données empiriques peut fournir des preuves à l'appui de l'élaboration d'un modèle scientifique. L'élève se penche également sur l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.

Cours préalable : Physique, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à www.ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.



IMPORTANT

Les cours du CEI sont actualisés en fonction des modifications apportées aux programmes scolaires, dès que ces dernières sont disponibles auprès du ministère de l'Éducation.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Rôle parental

Code du cours : **HPC30-1**

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2448 ☎

Ce cours permet à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour assurer à l'enfant une éducation saine, tout en lui faisant prendre conscience du rôle déterminant que jouent les premières années dans le développement de l'enfant. L'apprentissage de l'élève assure le développement d'habiletés lui permettant de satisfaire aux besoins des enfants à chaque stade de leur développement, d'établir une bonne communication avec eux et de les guider et les encadrer. Cet apprentissage permet à l'élève de vivre des expériences concrètes avec des nourrissons et d'autres enfants d'âge préscolaire et d'acquérir des habiletés de recherche afin d'approfondir des questions liées au rôle parental.

Individus, familles et sociétés

Code du cours : **HHS4M-1**

12^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2512 ☎

Ce cours permet à l'élève d'explorer le développement de l'être humain dans la famille et la société. L'élève acquiert des habiletés de recherche et de communication et développe son esprit d'analyse, ce qui lui permet de comprendre les différentes relations qu'entretiennent les individus d'une même famille et de connaître les facteurs qui contribuent au bien-être de la famille. Cet apprentissage fait appel à différentes approches du domaine de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie afin de nourrir la réflexion critique de l'élève.

Cours préalable : Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale.

Matériel prêté : manuel à couverture rigide

Philosophie : approches et problématiques

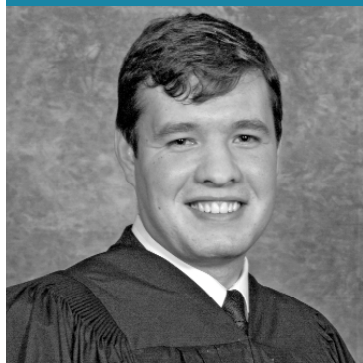
Code du cours : **HZT4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2511 ☎

Ce cours permet à l'élève d'explorer les grandes voies de la réflexion philosophique : la métaphysique, la logique, l'épistémologie, la philosophie politique, l'éthique et l'esthétique. L'élève acquiert des habiletés d'analyse, de réflexion et de recherche qui lui permettent de développer son esprit critique, son sens de l'argumentation et sa pensée créatrice. L'analyse de ses expériences personnelles et de certains aspects de la société contemporaine, à la lumière des connaissances et de la réflexion philosophiques, permet à l'élève de préciser et d'approfondir ses idées.

Cours préalable : Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale.



RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES ET GÉNÉRAUX

Vous pouvez demander un cours additionnel une fois que vous avez réussi la première unité de votre premier cours et que nous avons enregistré votre note.

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Dates limites

À partir de la date à laquelle le CEI enregistre votre demande de cours, qu'il s'agisse d'un cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit, vous avez **10 mois** pour terminer le cours. Assurez-vous de préparer un plan d'études réaliste afin de respecter la date limite. Il est très important de nous envoyer régulièrement les travaux de chaque unité.

Si vous ne respectez pas l'échéance de 10 mois, vous devez vous réinscrire et recommencer le cours. La réinscription étant considérée comme une nouvelle demande de cours, vous devrez à nouveau payer des frais administratifs.

***NOTE :** Si vous n'envoyez pas d'unité de travail pour évaluation à l'intérieur de 90 jours, vous recevrez une lettre du CEI. Vous pouvez conserver le matériel de cours si vous souhaitez poursuivre le cours, mais nous voulons que vous poursuiviez vos études de façon active afin d'atteindre vos objectifs. Si vous ne souhaitez pas poursuivre le cours, veuillez nous renvoyer les articles qui vous ont été prêtés pour ce cours.*

Abandons

Si vous désirez abandonner un cours, vous devez faire parvenir au CEI par la poste, en personne ou par télécopieur (s'il n'y a pas de matériel à rendre) une lettre signée par vous confirmant que vous voulez abandonner le cours. Vous devez aussi retourner à notre entrepôt tout matériel que nous vous avons prêté et nous en informer dans votre lettre. Nous n'acceptons pas d'autres demandes de cours tant que vous n'avez pas retourné le matériel qui vous a été prêté.

Transferts

Si vous désirez demander un transfert de cours, remplissez et envoyez-nous le **formulaire administratif** que vous avez reçu avec le premier envoi du matériel de cours. Retournez tous les articles qui vous ont été prêtés à notre entrepôt. (Si vous n'avez pas de formulaire, envoyez une demande écrite que vous signez.) Vous pouvez nous faire parvenir votre demande de transfert par la poste ou nous l'apporter en personne. S'il n'y a pas d'articles à retourner, vous pouvez l'envoyer par télécopieur.

Le CEI n'effectue pas votre transfert tant qu'il n'a pas reçu le matériel qui vous a été prêté.

Il n'y a pas de frais supplémentaires pour une demande de transfert de cours, pourvu que :

- vous demandiez un transfert dans les 60 jours suivant votre inscription et que vous n'ayez pas envoyé de travail pour évaluation au CEI, ou que
- vous demandiez un deuxième transfert dans les 60 jours suivant votre premier transfert et que vous n'ayez pas envoyé de travail pour évaluation au CEI, ou que
- votre enseignant ou enseignante du CEI recommande un transfert de cours à n'importe quel temps pendant le cours.

Dans tous les autres cas, vous devez payer les frais exigibles pour une demande de transfert.

Réinscriptions

Vous pouvez vous inscrire à nouveau à un cours que vous avez abandonné, si vous avez le droit de faire une demande de cours additionnel (voir Comment faire une demande de cours additionnel à la page 49) et si le CEI offre toujours ce cours. Vous devez cependant recommencer le cours à partir de la première unité. Vous pouvez aussi refaire un cours pour essayer d'obtenir une meilleure note.

***Remarque :** Vous ne pouvez vous inscrire plus de deux fois au même cours.*

Faites-nous parvenir votre demande de réinscription, avec votre signature, par la poste, par télécopieur ou en personne. Comme la réinscription est considérée comme une nouvelle demande de cours, vous devrez à nouveau payer des frais administratifs.

Cours répétés/Crédits en double

C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que vous ne vous inscriviez pas à un cours pour lequel vous avez déjà obtenu un crédit. Vous ne recevrez pas de crédit supplémentaire pour un cours que vous répétez. Cependant, vous pouvez répéter un cours pour améliorer votre note – mais vous n'obtiendrez qu'un seul crédit pour ce cours.

Il arrive parfois que les codes et les noms de cours sont modifiés. Si vous n'êtes pas sûr(e) si vous avez déjà suivi un cours particulier, ou que vous voulez déterminer votre admissibilité à un cours, veuillez communiquer avec nos services d'orientation. Cela peut vous aider à éviter de faire une erreur qui pourrait vous faire perdre beaucoup de temps.

Un ou une élève ne peut pas s'inscrire à un cours de type ou de niveau d'études moins élevé que celui d'un cours qu'il ou elle a déjà terminé avec succès. Par exemple, vous ne pouvez pas suivre un cours appliqué de français de 9^e année après avoir obtenu un crédit pour un cours théorique de français de 9^e année, ou un cours appliqué de français de 10^e année. Dans un tel cas, le CEI ne donnera pas de crédit supplémentaire.

Si, après avoir obtenu un crédit pour un cours, un ou une élève suit un même cours, mais de type plus élevé, ce deuxième cours n'est pas considéré comme « cours répété ». Par exemple, si vous terminez un cours théorique de sciences de 10^e année après avoir reçu un crédit pour un cours appliqué de sciences de 10^e année, vous recevrez un crédit supplémentaire parce que ces deux cours ne sont pas les mêmes.

Notes

Avec chaque cours, vous recevez un **Journal de cours** dans lequel vous mettez tous vos travaux avant de l'envoyer au CEI par la poste à la fin de chaque unité. Cela permet à votre enseignant ou enseignante d'évaluer vos travaux et d'écrire ses commentaires. La note que vous obtenez est enregistrée par le CEI.

Quand votre Journal de cours vous est retourné, vous y trouverez des commentaires de l'enseignant ou enseignante portant sur la façon d'améliorer vos travaux. Si vous n'obtenez pas une note de passage, vous devez à nouveau faire les travaux et les envoyer. Si vous ne réussissez pas la deuxième fois à obtenir une note de passage, l'enseignant ou enseignante recommandera un transfert à un cours mieux adapté. Il faut réussir une unité avant de passer à la suivante.

conseil

Pour recevoir vos notes et vos travaux corrigés plus rapidement, utilisez notre Journal de cours électronique (voir la page 9).

Appels

Si vous n'êtes pas d'accord avec la note que vous avez reçue, vous pouvez faire appel de la note reçue. Cependant, nous tenons à vous informer que nos enseignants et enseignantes ont reçu une formation sur le processus d'évaluation normalisé et que le CEI reçoit très peu de demandes d'appel. Si vous croyez qu'un appel est justifié, faites-en la demande par écrit et soumettez la demande avec votre prochaine unité de travail. Expliquez pourquoi vous croyez que l'unité devrait être réévaluée. Lorsque vous faites une demande d'appel, vous devez soumettre à nouveau la copie originale de votre travail de cours qui vous a été retournée avec la note donnée et les commentaires de l'enseignant ou enseignante.

Remarque : *Votre appel est étudié lorsque vous soumettez les travaux de l'unité suivante. Si votre appel concerne la dernière unité du cours, votre travail n'est réévalué qu'après votre examen final.*

Examens

Tous les cours donnant droit à des crédits comportent un examen final qui doit être surveillé. Pour obtenir un crédit, vous devez terminer avec succès chaque unité du cours et réussir l'examen final. Si vous échouez la première fois, vous pouvez passer l'examen final une seconde fois.

La valeur des tests varie de cours en cours. Pour les cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit, l'examen final et l'activité sommative valent ensemble 30 % de votre note globale. L'activité sommative est un travail qui s'étale sur plusieurs unités d'un cours. Tous les cours ne comportent pas cette composante.

Nous vous enverrons tous les renseignements concernant l'examen final d'un cours dès que votre note pour la dernière unité du cours en question sera enregistrée. Si vous habitez dans la région de Toronto, vous passerez votre examen final dans les locaux du CEI. Si vous habitez ailleurs dans la province, vous passerez l'examen final dans votre localité avec une surveillante ou un surveillant des examens présent.

Remarque : *Si vous avez des besoins particuliers et que des adaptations doivent être faites pour vous permettre de passer l'examen final, veuillez consulter la section Adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers, à la page 51.*

PROGRAMMES PARTENAIRES DU CEI

Programme d'école de jour

Les écoles subventionnées par des fonds publics et ayant la permission de leur conseil scolaire, de même que les écoles privées inspectées, peuvent inscrire leurs élèves aux cours offerts par le CEI. Les conseils scolaires et les écoles privées inspectées de la province font appel à ce service pour :

- étendre la gamme des cours
- appuyer des programmes alternatifs
- aider les élèves qui ne peuvent pas s'inscrire à un cours en raison de conflits d'horaire
- aider les élèves ayant des besoins particuliers et à qui l'apprentissage en salle de classe ne convient pas
- offrir une solution de remplacement aux cours d'été
- offrir des cours de préparation à l'emploi et au collège qui ne sont pas disponibles dans leur école.

Le CEI fournit aux élèves le matériel du cours, le soutien, l'évaluation des devoirs et la surveillance aux examens. Pour plus de renseignements, les conseils scolaires et écoles privées peuvent contacter notre agente du programme d'école de jour :

Tél. : 416.484.2733 ou 1.800.955.8330

Télec. : 416.484.2750

Courriel : ecoledejour@tvo.org

Achat de cours pour la récupération de crédit

Les cours du CEI peuvent tout à fait être utilisés par des enseignants-ressources et des enseignants pour la réussite des élèves. Vous pouvez acheter des unités de cours ou des cours entiers. Veuillez noter que ces cours n'incluent pas les Guides pédagogiques ni les examens finals. Nous vous invitons à visiter la section Cours sur www.ilc.org et à cliquer sur Ventes pour plus de renseignements.

Programmes de sortie/transfert

Les élèves qui sont sortis du système scolaire régulier peuvent eux aussi avoir accès aux cours du CEI pour obtenir un diplôme. Pour s'inscrire, les élèves hors du système scolaire et âgés de 18 à 20 ans doivent fournir au CEI une lettre de départ officiel faisant mention de la date à laquelle ils ont quitté le système scolaire, ainsi que leur Relevé de notes officiel.

Remarque : Si vous êtes actuellement inscrit ou inscrite dans une école secondaire et que vous voulez suivre un cours du CEI, veuillez communiquer avec le bureau d'orientation de votre école.

Programme de groupes identifiables

Le CEI fournit également des services aux apprenants et apprenantes adultes en partenariat avec des organismes communautaires divers, tels que :

- des établissements correctionnels
- des organismes de services sociaux
- des centres d'accès communautaire
- des groupes d'adaptation de la main-d'œuvre.

En général, pour profiter de ce programme, un groupe identifiable doit faire partie d'un organisme **sans but lucratif** et avoir un minimum de 15 élèves. Nous offrons deux niveaux de participation :

Diffusion de l'information et suivi

Les groupes qui offrent des services d'information fournissent des renseignements sur les cours offerts par le CEI aux adultes voulant reprendre leurs études. La personne-ressource (en général, un membre du personnel de l'organisme) aide les élèves à s'inscrire et les encourage tout au long du cours. Le CEI envoie le matériel du cours directement aux élèves, mais la personne-ressource a accès aux notes des élèves.

Intervention auprès des élèves

À ce niveau de participation, les groupes offrent des ateliers libres où les élèves peuvent effectuer leurs travaux pour les cours du CEI. La personne-ressource (en général une enseignante ou un enseignant accrédité, associé au groupe) doit approuver l'inscription au(x) cours et signer le formulaire d'inscription avec l'élève. Les personnes-ressources surveillent le progrès des élèves, ont accès aux notes des élèves et font la liaison avec le CEI, qui leur envoie tout le matériel de cours.

Pour savoir comment votre organisme peut faire la meilleure utilisation possible des cours du CEI, veuillez nous appeler au 1.800.265.0454 ou au 416.484.2722, ou envoyer un courriel à cei@tvo.org.

QUAND FAIRE UNE DEMANDE DE COURS ADDITIONNEL

Vous pouvez demander un cours additionnel une fois que vous avez réussi la première unité de votre premier cours et que nous avons enregistré votre note.

Cette condition s'applique à chaque demande de cours. Si vous suivez plus d'un cours, vous ne pouvez faire une demande de cours additionnel que lorsque nous avons enregistré la note de la première unité du dernier cours auquel vous vous êtes inscrit ou inscrite et que vous avez soumis les travaux requis pour chacun de vos autres cours dans les 90 jours précédents.



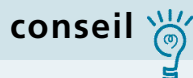
conseil

N'utilisez pas le courrier électronique pour faire une demande de cours. Cette méthode n'assure pas la confidentialité de votre carte de crédit.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE COURS ADDITIONNEL

Envoyez votre demande de cours par écrit en indiquant votre numéro d'élève (si vous le connaissez), le code du cours demandé et en y joignant votre paiement. Vous pouvez également utiliser le **formulaire d'administration** qui se trouve sur notre site Web.

Envoyez votre demande par la poste ou par télécopieur (si vous payez par Visa ou MasterCard), ou déposez-la en personne à nos bureaux pendant les heures d'ouverture.



conseil

Si vous retournez à l'école pendant que vous suivez un cours au CEI et que vous avez entre 16 et 21 ans, vous ne pouvez pas faire une autre demande de cours directement auprès du CEI. Vous devez passer par le bureau d'orientation de votre école.

Pour que votre demande de cours additionnel soit traitée, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- **Envoyez les travaux pour votre premier cours dans un délai maximum de 90 jours**

Nous n'acceptons pas de nouvelle demande de cours de votre part jusqu'à ce que :

- vous remettiez les travaux qui sont dus depuis plus de 90 jours, et que les notes de ces travaux soient enregistrées

OU que

- vous nous avisiez par écrit que vous voulez abandonner le ou les cours pour lesquels vous n'avez pas présenté de travaux depuis plus de 90 jours. Vous devez aussi rendre le matériel qui vous a été prêté et attendre que nous l'ayons reçu.

- **Retournez le matériel prêté**

Si nous n'avons pas reçu le matériel prêté pour un cours que vous avez terminé, raté, abandonné ou que vous n'avez pas achevé dans le délai maximum de 10 mois, nous n'acceptons aucune nouvelle demande de cours de votre part jusqu'à ce que :

- le matériel qui vous a été prêté soit reçu à notre entrepôt

OU que

- vous remboursiez au CEI le matériel prêté qui a été perdu ou endommagé.



RETOUR DU MATÉRIEL DE COURS

Lorsque vous avez terminé ou interrompu un cours, le matériel à retourner (marqué d'un « Y » sur la liste d'envoi) doit être renvoyé par la poste directement à l'entrepôt du CEI à l'adresse suivante :

RR Donnelly
1100, rue Thornton Sud
Oshawa (Ontario) L1J 7E2

ANCIENS ÉLÈVES DU CEI

Si la dernière fois que vous avez suivi un cours au CEI remonte à plus de trois ans, vous devez faire une nouvelle demande d'inscription en utilisant le formulaire d'enregistrement qui est au milieu de cet annuaire. Si vous vous souvenez de votre numéro d'élève, inscrivez-le dans votre formulaire d'enregistrement, car vous gardez toujours le même numéro.

POLITIQUE DE DIVULGATION COMPLÈTE DU RELEVÉ DE NOTES

Depuis le 1^{er} septembre 1999, si vous vous inscrivez à un cours de 11^e année ou de 12^e année et que vous achevez au moins deux unités d'un cours d'un crédit, ou une unité d'un cours d'un demi-crédit, la note moyenne des travaux effectués **doit figurer** sur votre Relevé de notes de l'Ontario avec les notes des cours réussis et ratés. Si vous abandonnez un cours ou ne l'achevez pas au bout du délai de 10 mois, et si au moins deux unités ont été notées (pour un cours d'un crédit) ou une unité (pour un cours d'un demi-crédit), votre note moyenne pour les travaux effectués est indiquée.

Dans ces deux cas, le CEI indique **A** pour abandon dans la colonne des crédits, et inscrit la note moyenne des travaux effectués dans la colonne des notes.

Remarque : La politique de divulgation ne concerne pas les cours de 9^e et 10^e année. Si vous recommencez un de ces cours, seule la meilleure note est inscrite sur votre relevé. Si vous abandonnez, arrêtez ou ratez un cours de 9^e ou 10^e année, cela n'est pas indiqué sur votre Relevé de notes.

Selon la politique de divulgation complète, que se passe-t-il si j'ai une meilleure note la deuxième fois que je suis un cours de 11^e ou de 12^e année ? Les deux notes seront-elles indiquées sur mon relevé ?

Si vous avez suivi le cours deux fois depuis le 1^{er} septembre 1999, les deux notes doivent être indiquées. Si vous avez suivi le cours la première fois avant le 1^{er} septembre 1999, nous ne sommes pas obligés d'inscrire la première note sur votre relevé, et, comme elle est inférieure, nous ne le ferons pas.

Selon la politique de divulgation complète, que se passe-t-il si j'ai une note inférieure la deuxième fois que je suis un cours de 11^e ou de 12^e année ? Les deux notes seront-elles indiquées sur mon relevé ?

Si vous avez suivi le cours deux fois depuis le 1^{er} septembre 1999, les deux notes doivent être indiquées. Si vous avez suivi le cours la première fois avant le 1^{er} septembre 1999, et la deuxième fois après cette date, seule la deuxième note doit être indiquée sur votre relevé. Mais, comme vous avez mieux réussi la première fois, nous indiquerons aussi la première note.

Quel est le procédé à suivre si j'ai des questions concernant une politique du CEI ?

Veuillez communiquer avec le Service téléphonique de renseignements aux élèves et votre appel sera acheminé au service approprié.

AUTORISATION DE DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements qui se rapportent à vous ou à vos travaux sont divulgués uniquement à vous, et ne seront divulgués à personne d'autre, qu'il s'agisse de parents, de conjoint ou conjointe ou d'amis, à moins que vous nous donniez une autorisation écrite dûment signée.

Si vous voulez nous donner la permission de divulguer ces renseignements, remplissez la section « Consentement à la divulgation de renseignements personnels » du formulaire d'enregistrement.

En signant le formulaire, vous donnez la permission au CEI d'échanger des renseignements sur vos études avec d'autres établissements d'enseignement.

LE NUMÉRO D'IMMATRICULATION SCOLAIRE DE L'ONTARIO (NISO)

Le NISO est un numéro d'identification que le ministère de l'Éducation attribue aux élèves des paliers élémentaire et secondaire de la province. Chaque élève reçoit un numéro qui lui est propre. Ce numéro constitue le principal identificateur dans les dossiers scolaires de l'élève, et ce numéro l'accompagne tout au long de ses études aux paliers élémentaire et secondaire. Le NISO est un nombre de neuf chiffres attribué au hasard et associé à des renseignements ne changeant pas (nom, sexe et date de naissance de l'élève).

Le NISO est utilisé sur les dossiers de l'élève, notamment :

- sur la chemise du dossier scolaire de l'Ontario (DSO) et sur les formulaires connexes
- sur les demandes d'admission de l'élève à un programme éducatif, à une école ou à un établissement
- sur les évaluations, les tests et les examens faits pour déterminer le rendement de l'élève.

Grâce au NISO, il est plus facile d'établir des dossiers fiables sur le cheminement des élèves et sur leurs progrès aux paliers élémentaire et secondaire, tout en protégeant les renseignements personnels. La plupart des provinces canadiennes attribuent un numéro d'immatriculation aux élèves.

Le CEI fera une demande de NISO auprès du ministère de l'Éducation pour les élèves qui n'ont pas déjà reçu un NISO du ministère de l'Éducation.

ADAPTATIONS POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Si un conseil scolaire de l'Ontario vous reconnaît comme un ou une élève admissible à un programme d'enseignement à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers, vous devriez bénéficier d'un Plan d'enseignement individualisé (PEI). L'école indique sur le PEI quelles adaptations doivent être faites pour vous permettre de réussir au cours. Le CEI est prêt à faire ces adaptations dès qu'il recevra votre PEI ou la documentation requise.

Si un conseil scolaire ne vous reconnaît pas comme un ou une élève ayant des « besoins particuliers », vous pouvez tout de même faire une demande auprès du CEI pour des adaptations. Pour cela, vous devez fournir la documentation attestant de votre difficulté. Ce document doit provenir d'une personne dûment qualifiée pour évaluer vos besoins et qui ne vous est pas apparentée, comme par exemple :

- médecin
- psychiatre ou psychologue qualifié ou qualifiée
- enseignant ou enseignante, conseiller ou conseillère en orientation
- travailleur social ou travailleuse sociale.

Si vous possédez des documents précédemment fournis par une école que vous avez fréquentée ou par un centre de santé et attestant que vous avez besoin d'arrangements spéciaux, vous pouvez les utiliser lors de votre demande. Si ces documents sont jugés valables par le directeur ou la directrice du CEI ou une personne désignée par la direction du CEI, ils pourront remplacer la lettre signée par une personne dûment qualifiée.

Les renseignements suivants vous aideront à fournir la documentation appropriée pour appuyer votre demande d'adaptation.

Note : Vous devez inclure votre demande d'adaptation et les documents d'appui avec votre formulaire d'enregistrement.

Documentation pour un handicap ou un problème de santé

Vous devez obtenir la documentation pour un handicap ou un problème de santé auprès d'un professionnel agréé ou autorisé, ayant une formation, des compétences et de l'expérience particulières relativement au diagnostic de la condition ou des conditions liées à l'adaptation faisant l'objet de votre demande. Par exemple, si vous avez un handicap visuel, vous devez fournir un rapport ophtalmologique; si vous avez une difficulté d'apprentissage, vous devez fournir une évaluation psychopédagogique approfondie.

La documentation fournie devrait également inclure les éléments suivants :

- une description de la nature du handicap ou du problème de santé
- une explication détaillée de l'incidence du handicap sur le plan fonctionnel
- le temps pendant lequel l'élève est sous les soins du diagnostiqueur
- les résultats de tous les tests pertinents
- toute documentation d'appui, si un diagnostic existant fait actuellement l'objet d'une vérification
- les délais prévus pour la réadaptation et la guérison lorsqu'il s'agit de problèmes temporaires
- la liste des effets secondaires de tout médicament pouvant nuire au rendement scolaire.

Veuillez noter que seul un diagnostic, sans rien à l'appui, n'est pas suffisant pour appuyer une demande d'adaptation scolaire.

La documentation doit être datée, imprimée sur du papier à en-tête et, dans la mesure du possible, dactylographiée (à des fins de lisibilité). Elle devrait inclure le nom du praticien ou de la praticienne, son titre, ses numéros de téléphone et de télécopieur, son adresse postale et son adresse de courriel, ainsi que sa signature.

Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec notre conseillère en orientation.

Adaptations et arrangements spéciaux possibles

Le CEI peut offrir des adaptations spéciales à ses élèves. Il peut par exemple :

- accorder du temps supplémentaire pour que l'élève termine ses devoirs ou passe un examen
- permettre l'utilisation de certains outils d'apprentissage tels que les calculatrices pour les exercices de calcul et les ordinateurs pour le traitement de texte
- faire subir un test individuellement ou en petits groupes
- permettre le recours aux services de scribes pour les examens
- simplifier le langage utilisé pour les instructions et les questions des examens.

Si vous avez besoin d'une adaptation pour terminer votre travail, vous devrez fournir la documentation avec votre formulaire d'enregistrement. Toutes les demandes sont prises en considération même si le CEI n'est pas en mesure de les satisfaire toutes.

Les élèves ayant une déficience visuelle devront appeler le CEI pour parler avec le conseiller ou la conseillère en orientation qui leur fournira les renseignements sur la procédure à suivre pour demander une adaptation.

Modifications au programme

Le CEI ne peut pas changer les attentes établies pour ses cours, en raison de la manière dont les cours d'éducation à distance sont enseignés et du besoin de maintenir l'intégrité des cours.

LIGNE DE CONDUITE DU CEI

Le Centre d'études indépendantes s'engage à traiter tous les élèves avec respect et dignité. En retour, les élèves doivent faire preuve de respect envers le Centre d'études indépendantes.

Les élèves doivent :

- respecter tous les membres du personnel du CEI
- suivre les règles et les politiques du CEI
- faire preuve de respect envers les autres élèves
- faire preuve de respect envers les biens du CEI
- obéir à la loi

Conséquences d'une conduite inappropriée

Les activités suivantes peuvent entraîner la suspension d'élève :

- utiliser un langage blasphématoire, menacer, intimider ou harceler le personnel du CEI
- utiliser des supports de communication électronique ou imprimée de façon inappropriée
- recourir au plagiat ou aux autres infractions académiques

Le CEI pourrait mettre un terme à l'inscription d'un élève pour les raisons suivantes :

- opposition persistante à l'autorité
- non-respect répété des règles et politiques du CEI
- deuxième occurrence de malhonnêteté académique
- destruction intentionnelle, vandalisme ou vol des biens du CEI
- conduite nuisible au ton moral de l'école
- conduite nuisible au bien-être physique ou mental d'autres parties

Des exemples d'une utilisation abusive des technologies de l'information comprennent :

- accéder à tout système de réseau de façon illégale, ou tenter d'y accéder
- tenter d'obtenir un accès non autorisé à des données
- créer et/ou transmettre de façon intentionnelle des virus ou des canulars
- transmettre du matériel menaçant, obscène, haineux, raciste ou discriminatoire
- créer ou contribuer à une situation où on risque de nuire à d'autres personnes ou de les mettre en danger, ou d'endommager des données ou du matériel par une utilisation abusive

Des exemples de malhonnêteté académique comprennent :

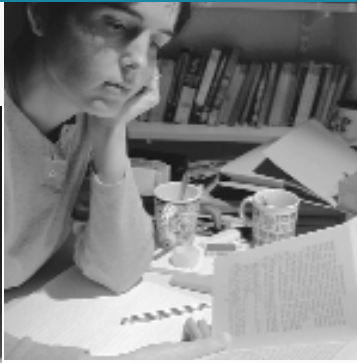
- recourir au plagiat (voir ci-dessous)
- tricher aux examens
- soumettre des devoirs ou des pièces d'identité qui sont falsifiés ou frauduleux
- falsifier des dossiers, des relevés de notes ou d'autres documents académiques
- obtenir de façon irrégulière, ou posséder sans autorisation, une copie de l'examen avant la date et l'heure de l'administration de l'examen
- se faire passer pour un candidat lors d'un examen, ou, en tant qu'élève du CEI, avoir recours ou tenter d'avoir recours aux services d'une personne se faisant passer pour soi
- aider une autre personne à avoir recours à la malhonnêteté académique

Le plagiat est un acte malhonnête délibéré. Il inclut, entre autres :

- l'action d'une personne de se faire passer pour un candidat ou une candidate à un examen ou un test
- le fait de copier le travail d'un ou d'une élève ou de fournir des renseignements à d'autres élèves en sachant que ces élèves utiliseront ces renseignements comme étant les leurs, pour leurs travaux
- l'utilisation non autorisée de documents
- la présentation d'un travail écrit en totalité ou en partie par quelqu'un d'autre que soi en le faisant passer pour sien
- la présentation d'un travail recopié d'Internet, en totalité ou en partie, en le faisant passer pour sien
- la réalisation d'une rédaction ou d'un travail pour le compte d'un ou d'une élève
- le fait de recopier la rédaction ou le travail d'une autre personne ou le fait de prêter son travail pour qu'un ou une élève le recopie
- l'utilisation, sous forme de paraphrases ou de citations directes, des écrits d'une autre personne sans en mentionner la source
- l'achat ou la vente de travaux
- la présentation du même travail dans plus d'un cours.

Sanctions

Les sanctions pour le plagiat et la tricherie peuvent aller de l'attribution d'une note de zéro (0) à la suspension. Chaque cas sera traité individuellement.



INDEPENDENT LEARNING CENTRE
CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

SERVICES AUX ÉLÈVES

Cette section décrit
comment le CEI peut
vous aider à réaliser
vos objectifs.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AUTOMATISÉ (STA)

Notre système téléphonique automatisé (STA) est disponible de 24 heures, sept jours sur sept. Le STA est très facile à utiliser et conçu pour répondre rapidement à vos questions et à vos demandes, qu'il s'agisse d'une demande d'annuaire ou de renseignement sur les inscriptions. Il vous suffit d'avoir un téléphone à clavier. Un guide d'utilisation du STA se trouve à la page suivante.

Après votre inscription au cours, utilisez votre numéro d'identification personnel (NIP) pour accéder à d'autres services et à votre dossier personnel depuis le STA. Vous recevrez automatiquement votre NIP par la poste avec le premier envoi de matériel de cours. Vous pourrez ainsi :

- confirmer votre inscription à un cours
- vérifier que le matériel d'un cours vous a bien été envoyé
- vérifier votre note pour les travaux d'une unité ou pour l'examen
- informer le CEI d'un changement d'adresse
- obtenir votre note finale pour un cours.

conseil

Par mesure de sécurité, ne donnez pas votre numéro d'identification personnel (NIP) à quiconque. Le personnel du CEI ne connaît pas votre NIP. Si vous perdez votre NIP, contactez-nous et nous vous en ferons parvenir un nouveau par la poste.

ACCÈS À VOTRE DOSSIER SCOLAIRE EN LIGNE

Après votre inscription à un cours et lorsque vous connaissez votre NIP, vous pouvez vous inscrire à notre site Web afin d'accéder à votre dossier personnel.

1. Allez à www.ilc.org et cliquez sur « Cours ».
2. Dans le menu du haut, sélectionnez « Élèves ».
3. Sélectionnez « Mon dossier » dans le menu de gauche.

Après avoir tapé votre numéro d'élève et votre NIP, vous serez en mesure de :

- confirmer votre inscription à un cours
- vérifier que le matériel d'un cours vous a bien été envoyé
- vérifier votre note pour les travaux d'une unité ou pour l'examen
- obtenir votre note finale pour un cours.

Les tests GED

Le programme de **tests d'évaluation en éducation générale** (GED) permet à des adultes francophones et anglophones d'obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires sans avoir à suivre d'autres cours de niveau secondaire.

Les tests GED servent à évaluer le niveau des connaissances et des habiletés qu'ont acquis les adultes par le biais de l'expérience, du travail, de la formation, des voyages, de la lecture et de leur participation à d'autres activités d'apprentissage informelles. Souvent, ce niveau est équivalent ou supérieur à celui d'une formation obtenue à l'école secondaire.

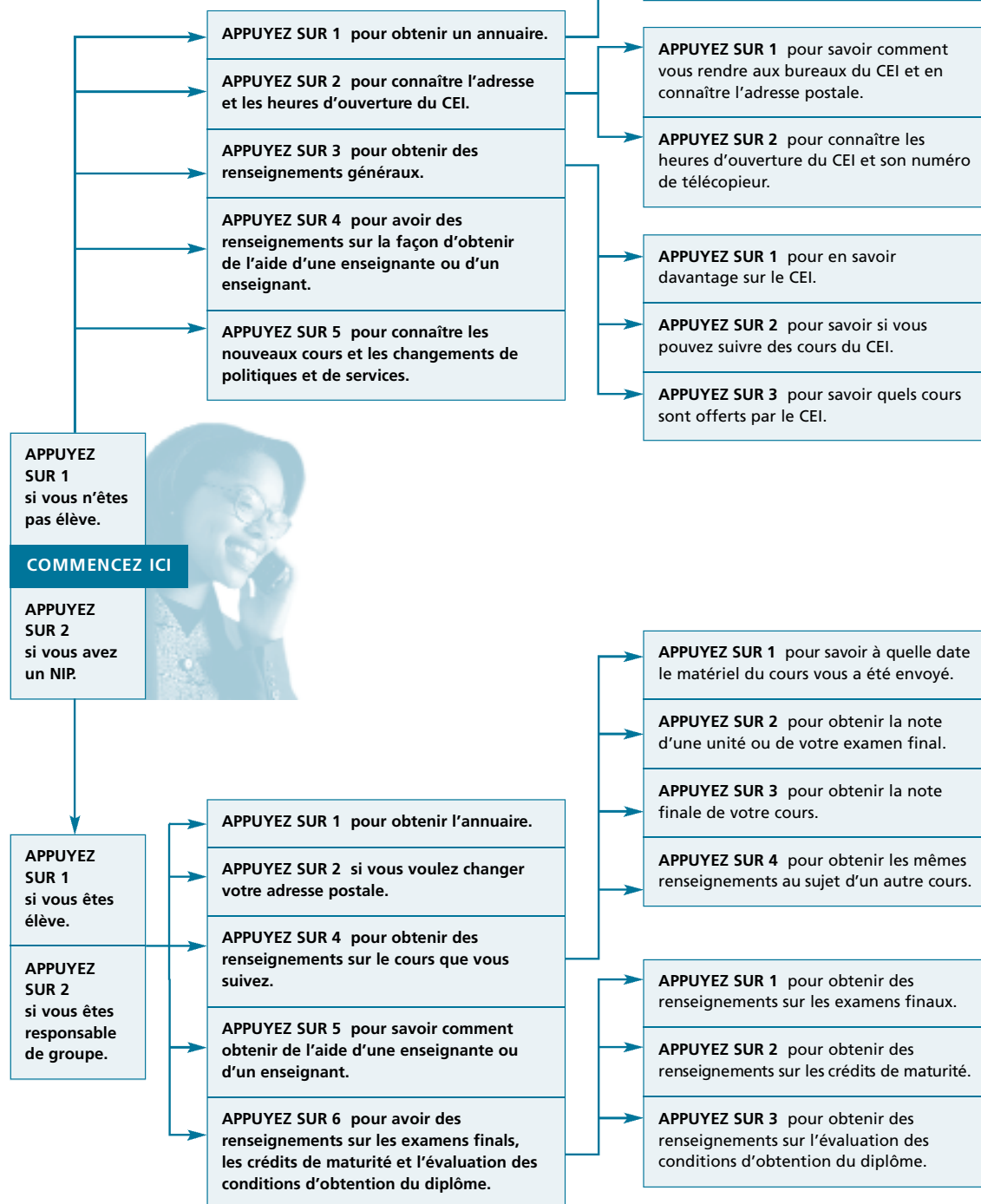
Pour passer les tests GED, vous devez remplir les quatre conditions suivantes :

- avoir au moins dix-huit (18) ans
- ne pas détenir de diplôme d'études secondaires
- avoir quitté l'école depuis au moins une année entière
- résider en Ontario.

Pour de plus amples renseignements, composez le 416.484.2737 ou le 1.800.573.7022 ou visitez notre site Web à l'adresse : www.ilc.org.

GUIDE D'UTILISATION DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AUTOMATISÉ (STA)

Pour avoir accès au STA, composez le **416.484.2722** à Toronto ou le **1.800.265.0454** si vous êtes à l'extérieur de Toronto, et suivez les directives. Une fois que vous êtes dans le système, vous pouvez aussi appuyer sur le « 0 » pour parler à un représentant ou une représentante.



conseil



Nous vous encourageons fortement à envoyer une unité à la fois. Vous profitez ainsi des observations et des corrections, ce qui vous permet d'améliorer votre travail d'une unité à l'autre.

conseil



Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants dans votre message :

- votre nom et votre numéro d'élève
- votre numéro de téléphone et le meilleur moment pour vous joindre pendant la journée
- le code de cours, l'unité et le numéro de la question clé
- une brève description de votre problème

AIDE AUX DEVOIRS

Si vous êtes déjà inscrit ou inscrite comme élève à un cours, veuillez consulter la section « J'ai besoin d'aide pour une leçon » dans la première trousse que vous avez reçue. Si vous avez besoin d'aide pour comprendre le cours ou les instructions, vous pouvez contacter un enseignant ou une enseignante par courriel, par télécopieur, ou en lui laissant un message sur sa boîte vocale.

Après avoir reçu votre demande d'aide, une enseignante ou un enseignant essaiera de vous appeler trois fois. Assurez-vous d'inclure dans votre demande l'endroit où vous joindre et le meilleur moment pour le faire.

Boîte vocale

Appelez le *Service d'assistance aux élèves* au **416.484.2673** ou au **1.800.736.6187**, et laissez un message sur la boîte vocale avec votre question. Un enseignant ou une enseignante retournera votre appel dans un délai de deux jours ouvrables.

Télécopieur

Remplissez le **formulaire de demande d'aide** à la fin de la brochure *Partir du bon pied* que vous recevrez avec le premier envoi de matériel de cours et envoyez-le par télécopieur au **416.484.2754**.

Courriel

Posez votre question par courriel à aide@tvo.org

Poste

Remplissez le **formulaire de demande d'aide** et envoyez-le par la poste.

RAPPORT DE PROGRÈS

Nous pouvons vous fournir un rapport de progrès écrit dès que nous enregistrons la note que vous avez obtenue à au moins deux unités d'un cours. Le rapport de progrès indique le nombre d'unités que vous avez terminées et votre note moyenne du cours.

Après avoir terminé avec succès un cours au complet, vous recevrez un relevé de notes, un Certificat de réussite de cours, et, si vous êtes admissible, votre diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario. Pour recevoir ces documents, vous devez en faire la demande par écrit (voir la page 60). Le CEI ne vous fournira pas ces documents tant que vous n'aurez pas retourné tous les articles qui vous ont été prêtés.

RELEVÉ DE NOTES

Le Relevé de notes de l'Ontario est le registre officiel de votre rendement scolaire au niveau secondaire. Il indique les cours que vous avez réussis, vos notes finales et la valeur en crédit de chaque cours.

Les élèves peuvent demander gratuitement **deux copies** de leur relevé de notes après avoir achevé un cours du CEI avec succès. Ensuite, une somme de 10 \$, payable par chèque, mandat ou carte de crédit à l'ordre de TVO, vous sera demandée pour chaque copie supplémentaire.

Pour faire votre demande, veuillez compléter le formulaire **Demande de relevé de notes** disponible en cliquant sur « Formulaires » dans la section Cours de notre site Web, www.ilc.org.

Si vous voulez que nous envoyions un relevé de vos notes à un collège ou à une université, vous devez remplir le **demande de relevé de notes** (disponible sur notre site Web, www.ilc.org). Retournez-nous la demande avec votre Journal de cours lorsque vous envoyez **la dernière unité**. Le CEI ne donne pas de relevé de notes tant que vous n'avez pas réussi votre examen final et que la note n'a pas été enregistrée. N'oubliez pas qu'il nous faut au moins 48 heures pour préparer un relevé. Votre relevé sera envoyé par la poste, à moins que vous n'ayez précisé que vous viendrez le chercher vous-même. **Nous n'envoyons pas de relevé de notes ou de lettre de confirmation d'inscription par télécopieur ou courriel.**

Personnes faisant une demande d'inscription à l'université

Les élèves du CEI ayant fait une demande d'inscription à l'université à l'aide du formulaire 105 ne doivent pas envoyer leur relevé de notes ou leurs documents à l'appui au Centre de demande d'admission aux

universités de l'Ontario car ce dernier ne peut ni acheminer ces documents aux universités ni vous les retourner. À votre demande, le CEI enverra votre relevé de notes du CEI directement aux universités que vous avez choisies dans votre formulaire de demande. Si vous avez également obtenu des crédits auprès d'une école secondaire, vous devez communiquer avec le bureau d'orientation de votre école secondaire pour prendre les dispositions nécessaires afin que vos notes soient envoyées à chaque université.

Personnes faisant une demande d'inscription au collège

À votre demande, le CEI continuera d'envoyer votre relevé de notes du CEI directement au Service d'application des collèges de l'Ontario (SACO). Si vous avez également obtenu des crédits auprès d'une école secondaire, vous devez communiquer avec le bureau d'orientation de votre école secondaire pour prendre les dispositions nécessaires afin que vos notes soient envoyées à SACO.

conseil



Êtes-vous branché ? Si vous ne l'avez pas déjà fait, assurez-vous de nous envoyer votre **adresse de courriel** pour que nous puissions vous envoyer des mises à jour concernant votre cours !

SERVICES D'ORIENTATION

Le CEI compte une conseillère en orientation et deux conseillers en apprentissage qui peuvent vous aider à choisir vos cours et répondre à vos questions. Nous vous conseillons de relire les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires à la page 20 avant de communiquer avec nous.

Les services d'orientation suivants sont à la disposition des élèves inscrits au CEI :

- évaluation des conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires
- service d'orientation postsecondaire
- aide pour les demandes d'admission au collège ou à l'université
- orientation scolaire et planification des études
- évaluations pour les élèves adultes ou pour l'octroi d'équivalences de crédits
- reconnaissance des acquis pour les élèves adultes
- évaluation des documents obtenus à l'extérieur de la province.

COMMENT DEMANDER UN RAPPORT DE PROGRÈS, UN RELEVÉ DE NOTES OU UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Veuillez remplir le formulaire **Demande de relevé de notes** disponible dans la section Cours de notre site Web, www.ilc.org. Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez suivre les instructions ci-dessous pour faire votre demande par courrier.

Ces documents sont fournis uniquement sur demande. Vous devez présenter votre demande par la poste, par courriel, par télécopieur ou en personne. Si vous voulez que nous envoyions directement à un établissement d'enseignement ou à un employeur votre relevé de notes, votre rapport de progrès ou une lettre confirmant votre inscription, votre demande doit préciser :

- votre numéro d'élève du CEI
- le nom et l'adresse de l'établissement ou de l'employeur à qui envoyer le document
- le nom d'une personne contact dans cet établissement ou chez cet employeur

- le numéro de votre dossier dans cet établissement (le cas échéant)

Veuillez noter que nous avons besoin d'au moins **deux jours ouvrables** pour préparer ces documents (sans compter l'acheminement par la poste). Nous enverrons deux exemplaires du document demandé : un à l'adresse de l'établissement et l'autre à vous.

Si vous avez abandonné ou terminé un cours depuis plus de 90 jours et n'avez pas encore renvoyé à notre entrepôt le matériel qui vous a été prêté, vous ne pouvez pas obtenir de rapport de progrès, de relevé de notes ni de diplôme.

Remarque : Seuls les cours suivis au CEI figurent sur le relevé que nous fournissons. Pour obtenir les notes des autres cours, vous devez communiquer avec la dernière école secondaire que vous avez fréquentée.

COMMENT DEMANDER UNE ÉVALUATION ÉCRITE DES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Vous pouvez demander une évaluation si :

- vous avez obtenu au moins un crédit entier du CEI
- vous avez au moins 18 ans
- vous avez quitté l'école depuis un an ou plus
- vous voulez que le CEI vous remette votre diplôme

Faites parvenir les documents suivants au CEI :

- une demande écrite d'évaluation
- votre Relevé de notes de l'Ontario, si vous avez fréquenté une école secondaire en Ontario
- tous les dossiers officiels originaux des écoles et établissements de formation que vous avez fréquentés, y compris la date officielle à laquelle vous avez cessé de fréquenter l'école secondaire de jour (si vous avez quitté l'école de façon temporaire, vous devez aussi préciser les dates de départ et de retour)

Voici quelques conseils pour réunir les documents demandés :

- Pour éviter les retards, procurez-vous vos dossiers scolaires à l'avance; vous pourrez ainsi les joindre à votre demande d'évaluation.
- En Ontario, les dossiers scolaires sont en général disponibles auprès de la dernière école que vous avez fréquentée.
- Vous devez toujours présenter les originaux des documents portant une signature, un timbre ou un sceau original. Seules des photocopies portant le sceau officiel d'un notaire confirmant que les originaux sont des documents officiels sont acceptées.
- Si vous avez fait des études à l'extérieur du Canada et si vos dossiers scolaires ne sont ni en anglais ni en français, ils doivent être accompagnés d'une traduction faite par un membre de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario ou par le consulat du pays d'origine, avec une lettre du traducteur ou de la traductrice.

LES ÉLÈVES ADULTES – L'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION ANTÉRIEURE ET DES ACQUIS

Les élèves adultes, dans certains cas, pourraient avoir droit à des équivalences de crédits pour des cours ou des programmes de formation suivis ailleurs qu'à l'école secondaire. Le procédé mis en place pour obtenir des équivalences de crédits varie selon la date à laquelle vous vous êtes premièrement inscrit ou inscrite à l'école.

Qu'est-ce qu'un élève adulte ?

Un élève adulte est un élève qui :

- a au moins 18 ans ET ne fréquente pas une école de jour depuis au moins un an
- est inscrit à un programme de cours à crédit au secondaire dans le but d'obtenir un DESO (diplôme d'études secondaires de l'Ontario).

Les crédits de maturité et les équivalences de crédits

Si vous avez commencé vos études secondaires en Ontario avant le 1^{er} septembre 1999, votre âge et la période de temps pendant laquelle vous n'avez pas fréquenté l'école pourraient vous donner droit à des « crédits de maturité ». Seuls les élèves qui sont en voie d'obtenir leur diplôme selon les conditions de l'ancien curriculum (ceux ayant commencé le secondaire avant le mois de septembre 1999) peuvent recevoir de tels crédits.

Combien de crédits de maturité puis-je obtenir ?

Vous pouvez recevoir jusqu'à 12 crédits de maturité.

Y a-t-il d'autres moyens d'obtenir des équivalences de crédits ?

Les élèves adultes, dans certains cas, pourraient avoir droit à des équivalences de crédits pour des cours ou des programmes de formation suivis ailleurs qu'à l'école secondaire. Sont pris en considération :

- des cours réussis généralement non considérés comme des matières du secondaire (cela pourrait être une accréditation ou un titre dans un programme spécifique qui exige un minimum de 110 heures d'instruction ou de formation)
- chaque période réussie d'un programme d'apprentissage (p. ex., coiffure, électricité ou mécanique).

conseil

Les études postsecondaires faites dans le cadre d'un programme menant à un diplôme ou à un certificat ne peuvent pas être prises en compte pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Est-ce que je peux obtenir mon diplôme avec des crédits de maturité ou des équivalences de crédits ?

Non, vous devez quand même obtenir un minimum de quatre crédits en 11^e ou en 12^e année une fois que vous êtes élève adulte. Ces crédits doivent comprendre un cours de français de 12^e année. L'évaluation effectuée par le CEI vous donnera le nombre exact de crédits dont vous avez besoin.

Quelles sont les conditions à satisfaire pour recevoir une évaluation en tant qu'élève adulte ?

Vous pouvez demander une évaluation des conditions d'obtention de votre diplôme après avoir terminé un cours du CEI avec succès. Lors de cette évaluation, nous vous indiquerons si vous êtes admissible à recevoir des crédits de maturité et vous aviserons des conditions qu'il vous reste à satisfaire pour obtenir votre diplôme.

Qu'arrive-t-il si je n'ai pas de dossiers scolaires ?

Veuillez appeler notre Service téléphonique de renseignements aux élèves afin de recevoir plus de renseignements à ce sujet.

Y a-t-il des frais pour l'évaluation des crédits de maturité et des équivalences de crédits ?

Non. Il n'y a aucun frais pour les élèves qui ont complété un cours du CEI avec succès.

La reconnaissance des acquis (RDA)

Si vous avez commencé vos études secondaires en Ontario après le 1^{er} septembre 1999, vous êtes sujet aux nouvelles conditions d'obtention du diplôme, qui ne permettent plus à la majorité des élèves de recevoir des crédits de maturité. Le processus de reconnaissance des acquis (RDA) est la seule façon pour vous d'obtenir des équivalences de crédits.

Qui peut avoir recours au processus de reconnaissance des acquis (RDA) ?

Les élèves adultes qui se sont inscrits pour la première fois dans le système d'éducation secondaire de l'Ontario après le 1^{er} février 2004.

Qu'est-ce que la RDA?

La reconnaissance des acquis (RDA) est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel les élèves adultes qui sont inscrits à un programme de cours à crédit au secondaire peuvent obtenir des crédits pour leurs acquis. Les élèves adultes peuvent recevoir, en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), des crédits pour les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire.

La RDA comporte les volets suivants :

- évaluation individuelle/octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 9^e et 10^e année
- octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 11^e et 12^e année
- revendication de crédits pour des cours de 11^e et 12^e année.

Dans tous les cas, les connaissances et habiletés acquises par le biais d'éducation, d'expérience de travail et de formation doivent être directement liées aux attentes du curriculum provincial. En ayant recours à la RDA, les élèves adultes peuvent obtenir jusqu'à 26 crédits en vue de l'obtention de leur DESO.

FRAIS

Les frais suivants s'appliquent aux services de RDA :

RDA pour l'octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 9 ^e et 10 ^e année	100 \$
RDA pour l'octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 11 ^e et 12 ^e année	100 \$
Examen basé sur l'expérience pour la RDA	300 \$ par cours

Les frais pour les services ci-dessus doivent être payés par chèque certifié, mandat ou carte de crédit.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de faire une demande de RDA ou pour obtenir notre brochure sur la RDA et des feuilles de renseignements sur le processus de RDA pour les élèves adultes, veuillez appeler le Service téléphonique de renseignements aux élèves.



INFORMATION

Vous devez quand même obtenir un minimum de quatre crédits en 11^e ou en 12^e année une fois que vous êtes élève adulte, quel que soit le nombre d'équivalences de crédits qui vous sont accordées. L'évaluation effectuée par le CEI vous donnera le nombre exact de crédits dont vous avez besoin.

CHANGEMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Après votre inscription, n'oubliez pas de nous prévenir chaque fois que vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone. Nous voulons nous assurer que les documents que nous vous envoyons, comme le matériel de cours, vos travaux notés ou des avis importants qui pourraient avoir une incidence sur vos études, arrivent à la bonne adresse et sans retard. Votre numéro de téléphone nous permet aussi de vous joindre rapidement au besoin.

Vous pouvez nous aviser de ces changements par la poste, par télécopieur, par courriel, par téléphone ou en personne. Sur toute communication, indiquez votre numéro d'élève si vous le connaissez. Après avoir reçu votre numéro d'identification personnel (NIP), vous pouvez utiliser le STA pour signaler un tel changement. (Consultez le guide d'utilisation du STA, à la page 57.)

REEMPLIR VOTRE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Le formulaire d'enregistrement C est destiné aux résidentes et résidents de l'Ontario âgés de 18 ans et plus qui désirent s'inscrire à un cours à crédit au niveau secondaire. Les personnes faisant une demande de cours ne peuvent pas être inscrites dans une école secondaire.

Utilisez le formulaire d'enregistrement C pour demander un premier cours. S'il y a plus de trois ans que vous avez suivi un cours du CEI, vous devez de nouveau faire une demande de cours en utilisant ce formulaire. Le CEI essaie de satisfaire les besoins des élèves ayant des besoins particuliers. Si vous avez un plan d'enseignement individualisé (PEI), vous devez le soumettre avec votre formulaire. Voir la page 51 pour de plus amples renseignements.

A. Renseignements personnels

Numéro d'immatriculation scolaire (NISO). Le NISO est un numéro d'identification que le ministère de l'Éducation attribue aux élèves. Voir à la page 50 pour de plus amples renseignements.

Statut. Les élèves faisant une demande de cours doivent pouvoir fournir une preuve de leur statut au Canada.

B. Choisir un cours

Pour commencer, vous ne pouvez demander qu'un seul cours. Après que vous avez terminé avec succès la première unité du cours, vous pouvez faire une demande de cours additionnel. Assurez-vous de lire les descriptions de cours attentivement avant de choisir votre cours. Vous pouvez communiquer avec nos conseillers pour demander de l'aide à choisir un cours qui vous convient.

C. Code de cours

Veuillez remplir le code de cours à six chiffres indiqué au haut de chaque description de cours. Par exemple, FRA3E-1.

D. Méthode de paiement

Les frais de cours sont de 40 \$.

E. Collecte des renseignements personnels et consentement à l'accès ou à la divulgation

Vous êtes la seule personne à qui le CEI peut divulguer des renseignements concernant votre cours. Si vous voulez que le CEI fournisse ces renseignements à votre famille immédiate ou à une autre personne, veuillez remplir cette section.

F. Signature requise sur la demande

Vous devez apposer votre signature à côté du « X » pour que l'application soit complète.

Veuillez confirmer que vous avez rempli tous les champs afin d'éviter les délais dans le traitement de votre demande de cours. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le CEI au 416.484.2722 ou au 1.800.265.0454 entre 13 h et 17 h du lundi au vendredi, ou envoyer un courriel à cei@tvo.org.

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ENREGISTREMENT

Assurez-vous que votre demande est traitée rapidement ! Suivez les instructions énumérées ci-dessus et joignez les documents suivants à votre formulaire d'enregistrement :

☒ Formulaire d'enregistrement C, dûment rempli et signé à l'endroit indiqué par un « X »

☒ Paiement de 40 \$

Les personnes âgées de moins de 20 ans doivent également joindre les documents suivants :

☒ L'original certifié du relevé de notes

☒ Une lettre de départ officiel de votre dernière école

Nous recommandons à tous les élèves souhaitant obtenir leur diplôme de fournir une copie de leur relevé de notes, si possible.

Vous pouvez soumettre les articles ci-dessus par la poste, par télécopieur ou en personne. Si votre demande est complète, vous recevrez votre matériel de cours dans 5 à 10 jours ouvrables.

☒ Lettre de départ officiel

- La lettre de départ officiel doit provenir de la dernière école secondaire que vous avez fréquentée. Elle doit être imprimée sur le papier à en-tête de l'école, signée et datée depuis les trois derniers mois. Elle doit indiquer :
- la date à laquelle vous avez officiellement quitté la dernière école que vous fréquentiez, et préciser qu'aucun horaire n'a été établi pour vous
- que vous ne fréquentez aucune école secondaire au moment de la demande de cours
- que vous n'avez pas pris de dispositions pour retourner à l'école au prochain semestre ou à la prochaine session.

Vous pouvez vous procurer ce document auprès de la dernière école secondaire que vous avez fréquentée (ou auprès de votre conseil scolaire si votre école est fermée). Nous vous suggérons d'appeler ou de visiter l'école à l'avance pour leur donner le temps de préparer ces documents pour vous. Si ces documents n'accompagnent pas votre demande, votre formulaire sera retourné avec la mention « Incomplet ».